

**LA PÉNURIE AFFECTE ENCORE
LE LAIT EN SACHET
LES CONSOMMATEURS
EN COLÈRE**

Page 5

**AU LARGE DE L'ITALIE
14 MIGRANTS ALGÉRIENS
PORTÉS DISPARUS**

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI



LIGUE DES CHAMPIONS : MISE AU VERT
AU CTN POUR LES USMISTES

**LE ZAMALEK
EN LIGNE
DE MIRE**

Page 17

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3116 | Lundi 19 juin 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CRISE DU GOLFE

CHASSÉ-CROISÉ DIPLOMATIQUE À ALGER

Page 3



**CIRCONCISIONS COLLECTIVES
LA MISE EN GARDE
DU MINISTÈRE
DE LA SANTÉ**

Page 4

**DISPONIBILITÉ DE L'ALIMENT DE BÉTAIL
L'ONAB
RECADRE LES
IMPORTATEURS**

Page 4



8

marchés de gros
des fruits et
légumes en cours
de réalisation à
l'échelle nationale.

13

milliards DA de
chiffres
d'affaires en
2016 pour la
CNMA.

330

milliards DA de
financement
bancaire pour la
réalisation de
120.000 logements.

14^e ÉDITION DU GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ALGER DE RÉCITATION DU CORAN

La 14^e édition du Grand Prix international d'Alger de récitation du Coran a débuté samedi soir au Palais des expositions à Alger avec la participation de 51 pays. Placée sous le haut patronage du président de la République cette compétition internationale a été lancée en 2003 et met en lice des candidats de plusieurs pays musulmans.

La cérémonie d'ouverture du Prix international d'Alger de récitation du Coran a été présidée par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs en présence de membres du gouvernement et de membres du corps diplomatique accrédité à Alger. Un concours national destiné à encourager la mémorisation du Saint-Coran chez les jeunes de moins de 15 ans est organisé parallèlement à cette édition. Le 1^{er} lauréat du concours international de récitation du Coran des candidats âgés de moins de 25 ans, recevra un chèque de 1.000.000 DA, le 2^e 800.000 DA et le 3^e 500.000



DA. Pour le concours national des jeunes récitants du Saint Coran, les trois premiers seront récompensés respectivement par des chèques de 500.000 DA, 400.000 DA et 300.000 DA.

THÉ ET GRILLADES POUR LES SOIRÉES AMADHANESQUES À LAGHOUAT



Les places publiques de la ville de Laghouat attirent en ce mois de Ramadhan de nombreuses familles qui s'y installent afin de meubler leurs soirées dans une ambiance con-

viviale. Les espaces verts deviennent, pour la circonstance, un cadre convivial, à la faveur de l'espace ouvert et aéré, et de l'existence d'une verdure agrémentée de jeux de lumières dans un joli décor naturel.

De nombreux groupes et familles convergent, dès la rupture du jeûne, vers les esplanades jouxtant l'université pour profiter de la fraîcheur du climat nocturne leur permettant de récupérer d'une dure journée de jeûne et de canicule, avant de rentrer à une heure tardive, rappelés par les appels du muezzin marquant l'approche du moment du s'hour précédant la reprise du jeûne. D'autres familles optent, pour les sorties nocturnes aux espaces verts et parcs, dont le parc de M'righa, ou à la maison de la culture Tekhi-Abdallah-Benkeriou. Les théières et grillades font partie des éléments devenus incontournables du décor des soirées de Ramadhan, à l'initiative de nombreux jeunes qui installent des tables de fortune pour servir le thé ou des grillades.

FÊTE DE LA CERISE DU VILLAGE ATH ALLAOUA

La huitième édition de la Fête de la cerise du village d'Ath-Allaoua, dans la commune d'Iboudrarene, ouverte vendredi dernier, a été prolongée jusqu'au dimanche en raison de la forte affluente de visiteurs.

A l'ouverture de cette manifestation qui devait durer deux jours, de nombreux visiteurs venus de plusieurs localités de Tizi-Ouzou et des wilayas limitrophes ont pris d'assaut les stands pour acheter la fameuse cerise d'Ath-Allaoua produite sans traitement ou engrais chimique ce qui lui confère un goût exceptionnel recherché par les amateurs du bio. Le village a, également, reçu un nombre important de visiteurs attirés par ce fruit rouge cédé entre 200 et 400 DA le kilo selon la qualité et la variété. Les prix abordables et la disponibilité de la cerise grâce à un rendement exceptionnel cette année de 30 qx/ha au niveau de la wilaya et de 35qx ha dans le village d'Ath-Allaoua qui compte un verger d'une superficie d'une dizaine d'hectares, a permis aux agriculteurs de réaliser des

ventes importantes. Cette huitième édition s'est fixée pour objectif la relance de la production de la cerise dans ce hameau de 250 habitants.



FILALI GOUINI

"Les consultations auxquelles a appelé le gouvernement les partis ne doivent pas porter exclusivement sur les questions sociales mais inclure également le politique et l'économique."

D
I
L
I
T

UN CONDUCTEUR DE TRAIN S'ARRÊTE POUR... ACHETER DES PÊCHES

La Société des chemins de fer tunisiens a annoncé avoir ouvert une enquête suite à la diffusion d'une vidéo montrant un train arrêté pour permettre, selon un passager, à son conducteur d'acheter des pêches.

La courte vidéo, largement commentée sur les réseaux sociaux et dans les médias, a été filmée de l'intérieur du train. A travers la vitre, on peut voir des cageots de fruits posés au bord de la voie ferrée puis une vendeuse grimper dans le train pour donner un sac en plastique à quelqu'un.

"Regardez, il arrête un (train) entier pour prendre des pêches", lance un passager, tandis que d'autres se lèvent pour observer la scène. "La vendeuse a été gentille, elle est allée jusqu'à la portière (de la locomotive) pour lui donner le sachet", a ironisé vendredi matin une animatrice de la radio *Mosaïque FM*, juste avant d'interroger le directeur de la communication de la SNCFT, Hassen Miadi, à ce sujet. Le conducteur a été identifié mais l'enquête étant en cours, aucun autre détail ne sera dévoilé pour l'instant.

ILS DÉCOUVRENT LEUR PHOTO DE FAMILLE DANS UNE... SÉRIE TÉLÉ

Une soirée télé comme une autre. Ce mercredi 29 mars, cette Angevine est confortablement installée devant France 2. Le sixième épisode de la deuxième saison de la série policière, *Les Témoins*, va débiter.

Depuis quelques semaines déjà, l'héroïne, le lieutenant Sandra Winckler enquête sur la mort mystérieuse de quinze hommes.

Dans ce nouvel épisode, elle se rend dans un orphelinat. Et tombe sur une vieille photo: deux petits garçons et une fillette qui auraient un lien avec l'affaire.

Stupeur... La téléspectatrice reconnaît immédiatement ce cliché, pris 46 ans plus tôt. Et pour cause, il s'agit d'elle et de ses deux frères.

L'un d'entre-eux avait mis cette photo sur le site *Copains d'avant* pour retrouver des amis d'enfance. Les producteurs l'ont utilisée sans rien demander à personne.

Les trois membres de la famille ont décidé d'assigner Cinétévé, la société de production des *Témoins*, devant le juge des référés d'Angers. Les plaignants demandent 30.000 euros de dommages et intérêts chacun ainsi que l'obligation de flouter la photo.

CRISE DU GOLFE

Chassé-croisé diplomatique à Alger

Les relations bilatérales, la crise du Golfe et les développements intervenus sur la scène internationale sont les thèmes majeurs autour desquels ont tourné les discussions entre le ministre algérien des Affaires étrangères, Abdelkader Messahal, et son homologue iranien, Mohammad Jawad Zarif. Ce dernier est en effet arrivé hier à Alger dans le cadre d'une tournée dans la région où il effectuera aussi des visites en Mauritanie et en Tunisie.

PAR KAMAL HAMED

Accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par son homologue algérien, l'hôte de l'Algérie n'a laissé aucun doute sur les objectifs de sa visite. En effet, après avoir exprimé sa joie de se retrouver en Algérie, "pays frère", affirmant que les relations entre les deux pays "sont bonnes, solides et multidimensionnelles", le chef de la diplomatie iranienne est vite allé à l'essentiel.

Il a ainsi déclaré que "compte tenu des développements survenus sur les scènes régionale et internationale, nous avons besoin de se consulter avec l'Algérie, première étape de ma tournée dans la région", ajoutant qu'il existait entre l'Iran et l'Algérie "une politique de consultations sur le plan international, ainsi qu'en matière de con-

solidation de la coopération entre les pays musulmans et les pays non-alignés". Dans ce cadre, dira-t-il encore, "nous avons besoin de davantage de consultations et de coordination".

Le porte-parole du ministre des Affaires étrangères iranien a affirmé que cette tournée avait pour objet de "développer les relations bilatérales entre la République islamique d'Iran et ces pays et se concerter autour des développements dans la région, dont la Syrie et les questions dans le Golfe persique qui constituent les axes des discussions prévues lors de cette visite". Pour ce porte-parole, cité par l'agence de presse iranienne, "les évolutions dans la région impliquent plus de solidarité entre les pays islamiques".

La République islamique d'Iran trouve que ces pays "sont interpellés à faire montre de

plus d'unité et de solidarité face à ceux ayant des intentions malsaines et les semeurs de la division". Il a aussi annoncé que, lors de cette tournée de deux jours, le chef de la diplomatie iranienne rencontrera les chefs d'États des trois pays. Le président de la République accordera-t-il une audience à Mohammad Jawad Zarif? Rien n'est moins sûr tant que le chef de l'État n'a pas rencontré de nombreuses personnalités et officiels ayant effectué des visites à Alger ces dernières semaines. Cela dit cette visite intervient quelques jours seulement après celles effectuées par le chef de la diplomatie du Qatar, Soltan bin Saâd al-Muraikhi, et le ministre des Affaires présidentielles des Émirats arabes (EAU), Faris Saif Al Mazrouei. Ce qui laisse clairement penser que la crise du Golfe, née après la rupture des relations

diplomatiques entre l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Bahreïn et l'Égypte, notamment avec le Qatar et l'embargo décrété contre ce dernier petit émirat, est incontestablement à l'origine de ce chassé-croisé diplomatique. Entretien de bonnes relations avec tous ces pays l'Algérie, fidèle à ses principes, est resté à équidistance entre tous les protagonistes de cette crise. D'où, peut-être, la sollicitation d'Alger à jouer un rôle important dans le rétablissement d'un bon climat d'entente entre tous les protagonistes.

En somme à jouer au médiateur dans cette crise. Mais pour l'heure cette supposée médiation de l'Algérie n'a pas été confirmée de manière officielle.

K. H.

RENFORCEMENT DU RÔLE DE L'ALGÉRIE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Un objectif constant de sa politique extérieure

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le renforcement du rôle et de la place de l'Algérie sur la scène internationale demeure "un objectif constant" de sa politique extérieure, selon un des axes du plan d'action du gouvernement qui sera présenté mardi devant l'Assemblée nationale populaire.

L'Algérie indépendante et souveraine est "déterminée à tenir son rang" dans le concert des Nations grâce à sa cohésion nationale confortée par la réconciliation et la démocratie ainsi que par la valorisation de ses potentialités humaines et économiques.

L'Algérie, dans le prolongement de l'action menée ces deux dernières décennies dans son environnement régional, poursuivra ses efforts de promotion de la paix, de la stabilité et de la coopération dans la région du Maghreb, de la Méditerranée, la zone sahélo-saharienne, en Afrique et dans le monde arabe.

Il s'attachera à œuvrer à "l'approfondissement de ses relations amicales" et de coopération avec l'ensemble de ses partenaires dans les autres régions du monde. Dans son environnement immédiat et bien au-delà, la diplomatie algérienne continuera à privilégier la recherche de règlement "pacifique" aux crises et conflits, qui mettent en "péril" la paix et la sécurité régionale et internationale, à travers le dialogue "inclusif et la réconciliation" entre les enfants du même pays, à l'exclusion de ceux qui se sont "inscrits dans la logique du terrorisme tournant ainsi définitivement le dos à leur peuple et ce loin de toute ingérence étrangère".

C'est ainsi que l'Algérie poursuivra son action pour le renforcement de la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé. De même qu'elle poursuivra ses efforts pour l'avènement d'un "monde juste, stable et solidaire.

Poursuite du soutien à la Palestine et au Sahara occidental

Fidèle à son histoire et à ses engagements, elle continuera à se tenir aux côtés des peuples opprimés dans leur lutte pour la satisfaction de leur droits nationaux. A cet égard, elle poursuivra son soutien à la lutte du peuple palestinien pour l'édification de son État indépendant dans les frontières de 1967 avec pour capitale El Qods Echarif. De même qu'elle continuera à soutenir la "juste cause" du peuple du Sahara occidental pour l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination conformément à la charte et aux résolutions pertinentes des Nations unies.

En outre, le gouvernement s'attèlera au plan extérieur à la réalisation des objectifs inscrits au titre du nouveau programme de croissance économique à travers "une diplomatie économique proactive". Il demeure évident que les efforts "gigantesques" déployés par l'Algérie, les réalisations enregistrées ainsi que les défis qui le confortent sur la voie du développement ont besoin d'être "puissamment" relayés au plan médiatique.

A travers une action de communication soutenue, à la fois au plan interne et externe, le gouvernement s'attèlera à valoriser ces acquis ainsi que "le potentiel extraordinaire" que recèle le pays, son capital humain, ses richesses naturelles et sa position géographique, autant d'atouts susceptibles de renforcer son statut de partenaire "hautement compétitif". En ce qui concerne la communauté nationale établie à l'étranger, l'Algérie continuera à œuvrer avec ses partenaires pour assurer la protection de sa dignité, de ses droits et l'amélioration des conditions de son établissement.

Défense nationale: modernisation et professionnalisation des

forces armées

En matière de Défense nationale, l'Armée nationale populaire, agissant dans le cadre de ses missions constitutionnelles de défense de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale, poursuivra la réalisation des objectifs "permanents" de modernisation et de professionnalisation des forces, dans le respect des engagements de l'Algérie et de son attachement à la promotion de la paix et de la sécurité aux niveaux régional et international.

Ces objectifs sont "indissociables" de la lutte menée contre le terrorisme, que l'ANP appuyée par les forces de sécurité, poursuivra "inlassablement et sans relâche, jusqu'à l'éradication totale et définitive de ce phénomène étranger à nos coutumes et valeurs ancestrales".

Il en est de même pour la lutte contre le crime organisé transfrontalier, notamment le trafic de drogue, la contrebande et l'immigration clandestine.

Dans le même temps, les événements qui affectent certains pays frontaliers "exigent le renforcement de la sécurisation des frontières de notre pays, à travers la mise en œuvre de plans d'action appropriés, qui répondent aux spécificités de notre territoire national et les elongations de ses frontières en combinant le facteur humain et l'outil technologique, ainsi qu'une montée en puissance proportionnelle de l'ampleur de la menace, de manière à pouvoir faire face à toute éventualité".

Ainsi, qu'il s'agisse de la lutte contre la criminalité organisée ou des atteintes à l'économie nationale aux frontières terrestres, notamment celles du sud du pays, ou encore de la sécurisation de l'espace maritime et aérien national, le gouvernement accompagnera la réalisation des plans mis en œuvre, tendant au renforcement et à la modernisation de nos capacités d'anticipation et d'action.

Le gouvernement encouragera et appuiera

le développement du secteur de l'industrie de défense et de recherche-développement, "résolument" orientés vers l'acquisition du savoir-faire et la maîtrise des technologies de pointe d'autant que ce secteur connaît déjà une "dynamique soutenue" et une "impulsion nouvelle" en termes de partenariat diversifié. Par ailleurs, la coopération avec les pays voisins, en matière de lutte contre le terrorisme et la subversion, ainsi que la criminalité transfrontalière sous toutes ses formes, aussi bien que dans un cadre bilatéral que multilatéral, sera développée et renforcée, à travers les mécanismes opérationnels existants.

L. B.

DANS LE CADRE D'UNE TOURNÉE DANS LA RÉGION

Le ministre iranien des AE entame une visite en Algérie

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Jawad Zarif, a entamé hier une visite en Algérie dans le cadre d'une tournée en Afrique du Nord.

Le ministre iranien a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahal.

Dans une déclaration à la presse, Mohammad Jawad Zarif a exprimé sa joie de se retrouver en Algérie, "pays frère", affirmant que les relations entre les deux pays "sont bonnes, solides et multidimensionnelles".

Le chef de la diplomatie iranienne a indiqué que "compte tenu des développements survenus sur les scènes régionale et internationale, nous avons besoin de se consulter avec l'Algérie, première étape de ma tournée dans la région", ajoutant qu'il existait entre l'Iran et l'Algérie "une politique de consultations sur le plan international, ainsi qu'en matière de consolidation de la coopération entre les pays musulmans et les pays non-alignés".

"Dans ce cadre, nous avons besoin de davantage de consultations et de coordination" a-t-il précisé, exprimant ses remerciements au gouvernement et au peuple algériens pour l'accueil qui lui a été réservé.

R. N.

DISPONIBILITÉ DE L'ALIMENT DE BÉTAIL

L'Onab recadre les importateurs

L'Onab reproche aux importateurs d'avoir dit qu'il "ne dispose ni de moyens suffisants pour importer les quantités qui lui ont été octroyées, ni de compétences en la matière".

PAR RIAD EL HADI

Selon ces importateurs, "le premier avis d'appel d'offres de l'Onab s'est révélé infructueux"... c'est dire toute la crise qui pointe à l'horizon! Il lui faudrait, selon eux, "deux à trois mois pour importer... le temps de voir le cheptel algérien périr", poursuit-il, avant d'assurer que l'Office a obtenu ce quota de licence en fonction de ses "capacités" et de son savoir-faire.

L'Office national des aliments de bétail (Onab) rassure également l'ensemble des éleveurs de la disponibilité de l'aliment de bétail, a indiqué à l'APS son P.-dg, Salah Meddour, qui relève qu'à travers l'octroi récent des licences d'importation, "c'est tout le secteur qui s'écarte de l'informel parce que contraint d'opérer dans la transparence".

Dans le cadre des travaux du secrétariat technique de la commission interministérielle chargée de l'examen des demandes de licences d'importation de fourrages, d'aliments de bétail et de volaille, le groupe Onab a bénéficié d'un quota équivalent à 25 % du besoin national lequel est estimé à 5,2 millions de tonnes à raison de 4 millions de tonnes de maïs et de 1,2 million de tonnes de tourteau de soja.



"Conscient des enjeux et de l'urgence d'assurer la régularité des approvisionnements du marché en ces produits vitaux pour le cheptel, l'Onab a aussitôt lancé son programme d'importation ambitieux où le premier arrivage sera réceptionné dans les prochains jours", fait-il savoir.

Selon lui, le groupe Onab, qui capitalise un savoir-faire de près de 50 ans dans le domaine et doté de plus de 7.500 travailleurs, de 25 unités de fabrication d'aliments de bétail, de ses propres unités portuaires au nombre de quatre et d'une capacité de stockage de plus de 240.000 tonnes, "tient à rassurer l'ensemble des éleveurs algériens de la disponibilité de l'aliment de bétail".

Dans ce sens, il affirme que les stocks d'aliments existants aux niveaux des unités régionales de l'Onab sont instam-

ment mis à la disposition des éleveurs qui en expriment des besoins urgents, en soulignant que des instructions ont été données en ce sens, et ce, en attendant la concrétisation des programmes ambitieux lancés par les pouvoirs publics en la forme de licences d'importations accordées aux opérateurs publics et privés.

"Nous n'avons pas perdu une seule journée pour mettre en place notre programme d'importation et nous lancer dans les achats conformément à nos procédures qui garantissent la qualité du produit, le meilleur prix et préservent au mieux nos intérêts", ajoute le même responsable.

A ce propos, il avance que le programme, tel qu'arrêté par les pouvoirs publics, a pris en considération les besoins nationaux et n'a pas été diminué: "C'est conformément aux capacités de produc-

tion de l'Onab se situant entre 1,2 million et 1,5 million de tonnes que le quota des licences accordées à l'Onab a été arrêté".

Par l'octroi de ces licences, insiste-t-il, "c'est tout le secteur qui s'écarte de l'informel parce que contraint d'opérer dans la transparence".

Pour rappel, 167 licences d'importation sur les 228 demandes examinées par le secrétariat technique de la commission interministérielle chargée de l'examen des demandes de licences d'importation de fourrage et d'aliments de bétail et de volaille, ont été récemment octroyées.

La Commission "s'est référée, dans l'examen des dossiers, à des normes et méthodes techniques et objectives qui tiennent compte de l'octroi de la priorité aux opérateurs économiques producteurs de ces aliments en toute transparence et du bilan d'activité, et ce, outre les activités d'importation et de distribution pour tout opérateur titulaire d'une licence pour ces produits: l'orge, le maïs le tourteau de soja et le concentré minéral vitaminé", avait indiqué le ministère du commerce.

S'agissant du quota de l'orge, 42 licences d'importation d'une quantité de 462.076 tonnes ont été octroyées en accordant la priorité à l'Onab et à l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumes secs (ONICL).

Pour ce qui est du maïs, 60 licences d'importation d'une quantité de 2.145.321 tonnes ont été octroyées à des opérateurs dont l'Onab.

Concernant le concentré minéral vitaminé, 28 licences d'importation d'une quantité de 9.041 tonnes ont été également attribuées.

R. E.

AU 1^{ER} TRIMESTRE 2017

Davantage de créations, moins de radiations d'entreprises

PAR RACIM NIDAL

Le nombre de créations d'entreprises a augmenté de près de 15 % durant le premier trimestre de l'année en cours par rapport à la même période de 2016, alors que celui des radiations a nettement reculé de plus de 20 %, indiquent des statistiques obtenues auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC).

Au total, 5.654 entreprises, dans différents secteurs d'activité, ont vu le jour de janvier à mars 2017: Après une augmentation de 4,7 % sur l'année 2016, le nombre de créations d'entreprises a progressé de 14,9 % portant leur nombre global à 176.719 entreprises exerçant à l'échelle nationale, selon les données du Cnrc.

Le nombre de personnes morales étrangères inscrites au registre du commerce, au cours de cette période, a augmenté de 6,5 % avec la création de 645 entreprises portant le total de sociétés étrangères à 10.536 sociétés.

Par secteur d'activités, les services ont attiré le plus de créations avec 2.227 nouvelles entreprises (38,2 % des créations), suivi par le secteur de production de biens avec la naissance de 1.550 entités (26,5 %).

Dans le commerce extérieur, 824 entreprises ont été créées dans l'activité de l'importation de revente en l'état contre 121 entreprises dans l'exportation.

Par zones géographiques, c'est la wilaya d'Alger qui a enregistré le plus grand nombre de création d'entreprises (1.850 nouvelles entités), suivie de la wilaya d'Oran (497 entreprises), de Sétif (254 entreprises), de Blida (243) et de Boumerdes (234).

A l'inverse, ce sont les wilayas de Nâama, Tindouf, El-Oued, El-Bayadh et Illizi qui ont enregistré le plus faible nombre de créations avec moins de 10 nouvelles entités par wilaya.

Concernant les radiations, 1.859 entreprises ont cessé d'exercer durant le premier trimestre de 2017 contre 2.333 sur la même période de 2016 (-20,3 %).

Dans ce cadre, quelque 870 Sarl ont été supprimées du registre du commerce ainsi que 686 entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (Eurl), 175 sociétés en nom collectif (Snc) et 115 sociétés par action (Spa).

Par secteur d'activités, ce sont les services, qui ont attiré le plus d'opérateurs en matière d'immatriculation, qui ont enregistré le grand nombre de suppressions avec la radiation de 672 entreprises (30 %

des radiations), suivi par la production de biens où 565 entreprises ont cessé d'activer, et l'importation de revente en l'état qui a enregistré l'élimination de 447 entités.

Par ailleurs, les nouvelles inscriptions des personnes physiques, représentant 90 % des opérateurs inscrits au registre du commerce, étaient en baisse de 6,9 % sur la période allant de janvier à mars 2017 où 44.042 nouveaux opérateurs ont été inscrits contre 47.309 opérateurs durant la même période de 2016.

Les nouveaux inscrits sont orientés vers la distribution en détail (27.126 inscrits), les services (14.316), la production de biens (3.731) et la distribution en gros (1.652).

Les radiations pour cette catégorie d'opérateurs sont également en baisse.

Elles ont diminué de 19,1 % s'établissant à 26.617 suppressions contre 32.905 suppressions sur la même période de 2016, sachant que 80 % des radiations sont réparties entre deux secteurs qui sont la distribution en détail et les services.

A fin mars 2017, le nombre d'opérateurs inscrits au registre du commerce s'élevait à 1,912 million d'opérateurs.

R. N.

CIRCONCISIONS COLLECTIVES

La mise en garde du ministère de la Santé

Le ministère de la Santé publique vient d'adresser aux 48 directions de la santé des wilayas une instruction pour mettre en garde contre les conséquences des circoncisions collectives qui se font le jour de leïlat al Qadr, correspondant au 27^e jour du Ramadhan.

Le ministère, sans aller jusqu'à interdire formellement cette pratique, qui accompagne le rituel du Ramadhan, exige que l'opération puisse avoir lieu dans des structures hospitalières, répondant aux normes et effectuée par des chirurgiens.

"La circoncision est une intervention chirurgicale, qui n'est pas sans danger sur la santé de l'enfant. Elle doit avoir lieu dans un environnement adéquat, qu'il soit public ou privé", explique le docteur Bekkat Berkani Mohamed, président de l'Ordre des médecins.

"Même si la circoncision est une intervention bénigne, le risque zéro pour la santé n'existe pas, surtout que nous sommes en plein été où un minimum de condition doit être requis", ajoute Dr Bekkat Berkani en se demandant, à juste titre, pourquoi les citoyens attendant le mois de Ramadhan lorsqu'ils ont la latitude de le faire sur toute l'année.

Le ministère de la Santé a raison de mettre en garde contre cette pratique qui a, parfois, viré au drame pour certaines familles dont les enfants, mal suivis après l'opération, ont souffert de graves infections, provoquant des infirmités irréversibles.

R. N.

PÉNURIE DE LAIT CONDITIONNÉ EN SACHET

Colère des consommateurs!

Les perturbations sur l'approvisionnement du lait en sachet suscite la colère et l'indignation. Les consommateurs sont en effet en ébullition à cause du manque de ce produit qui affecte le marché national.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le sachet de lait à 25 DA est devenu tellement rare que les citoyens ont beaucoup de difficultés à le trouver. Sur plusieurs étals des marchés et épiceries, seul le lait en sachet produit par des entreprises privées est disponible pour 40 DA et parfois même à 45 DA dans certains endroits, a-t-on constaté. Les commerçants nous répondent que "le

lait de sachet du groupe public n'est plus approvisionné comme avant". Les bacs réservés à ce produit vital sont vides face à une pénurie qui persiste depuis des mois. Les autorités, qui avaient promis de régler ce problème il y a des semaines, n'ont pas élucidé ce fait grave.

Le groupe Orlac qui produit le lait en sachet se trouve dans une situation difficile et fort embarrassante quant à l'approvisionnement d'un produit subventionné par l'État. Selon une source proche de ce dossier, la pénurie est due à un manque de matière première qui est la poudre de lait dont dépend la production locale. Mais comment se fait-il que les laiteries privées disposent de cette même poudre? Et selon quel paramètre, ces entreprises privées fixent-elles les prix? Pour les consommateurs, ces tarifs ne sont pas abordables puisqu'ils s'approvisionnent

en quantités durant ce mois. Certains se rabattent sur d'autres marques qui sont plus onéreuses où le paquet est cédé entre 100 et 300 DA. Et ce n'est pas le rush puisque ces prix sont destinés seulement à une frange aisée des consommateurs.

L'Apoce qui est l'association qui défend les droits des consommateurs exige "un état de lieux sur cette situation". Son président Mustapha Zebdi déplore dans une déclaration publique que "un maillon est défaillant dans la chaîne de distribution et de l'approvisionnement des laiteries". Pourtant selon le ministère du Commerce "le problème de l'importation de la poudre de lait ne se pose pas" car les quotas d'importation de cette matière première ont été assurés.

De plus, on a assuré que les sachets comme emballage seront supprimés et devront être remplacés par des cartons

plus hygiéniques et adaptés aux besoins du marché.

Mais rien de nouveau n'a été constaté sur le nouvel emballage. De son côté, l'Onil (office interprofessionnel du lait) reste l'institution publique qui gère la régulation et le contrôle de ce produit devenu rare.

L'Office a indiqué que "la crise est temporaire et qu'il y a des engagements en faveur de plus de production" dans les mois à venir. Rappelons que la facture de l'importation a été nettement réduite pour se situer à 798,6 millions de dollars fin 2016 contre 1,91 milliard de dollars en 2015.

L'État s'est engagé à produire de la poudre de lait locale pour assurer la couverture du marché national pour un projet à moyen terme.

F. A.

NOMBRE D'ABSENTS AU BAC

"Insignifiant" pour la tutelle

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'inspecteur général au ministère de l'Éducation, Nedjadi Messeguem, a animé hier un point de presse pour dresser un premier bilan de l'examen du baccalauréat.

D'emblée, il a embrayé son propos sur les candidats absents à l'examen, pour dire qu'ils représentaient à peu près "entre 1 à 2 %". Mais, il insistera particulièrement sur le cas des candidats absents à l'examen renvoyés à cause des retards.

"Nous avons constaté, a-t-il dit, que beaucoup de candidats parmi ceux renvoyés, ont volontairement choisi d'arriver en retard, des fois jusqu'à 30 minutes, pour avoir le temps de consulter les sujets et de venir avec des réponses en tête. 30 minutes c'est assez suffisant pour traiter une épreuve."

Pour l'inspecteur général, le renvoi des candidats, qu'il déplore au passage, "découle de l'application rigoureuse d'un protocole pointu destiné à sécuriser les

épreuves pour assurer l'égalité des chances entre tous les candidats".

"On a critiqué la rigueur avec laquelle on a appliqué le dispositif, les mêmes personnes nous auraient certainement critiqués si on avait fait preuve de souplesse et de laxisme" fait-il remarquer en soulignant aussi qu'un grand nombre de candidats "ne connaissent même pas le lieu où se sont déroulés les examens, car ils ont quitté prématurément leur lycée, au moment où l'administration donnait des informations sur les lieux d'examen".

Selon lui, certains parents d'élèves étaient "dans l'ignorance totale du déroulement des épreuves pendant toute la durée de l'examen".

Des parents qu'il qualifie d'"irresponsables".

Malgré toutes les dispositions prises pour sécuriser l'examen, l'intervenant admet que le système n'a pas fonctionné à 100 %. Car certains candidats ont pu utiliser des moyens plus sophistiqués,

comme des oreillettes, des puces, des montres et des stylos caméras.

Il reconnaît, donc que la technologie a évolué beaucoup plus vite que l'administration, qui fera preuve de plus de vigilance à l'avenir.

Par ailleurs, le responsable du ministère de l'Éducation a fait état de 20 faux sujets publiés sur les réseaux sociaux dans le but de semer, à l'évidence, des troubles dans l'esprit des candidats.

"Il y a une volonté de nuire chez les auteurs de ces actes", accuse l'orateur, qui a parlé à ce propos, de 69 comptes créés sur Facebook dont un compte étranger, qui serait d'origine marocaine selon la presse nationale. Enfin, le représentant de l'Éducation a assuré que la justice mettra en place des dispositifs plus dissuasifs pour combattre le phénomène de la fraude.

C. A.

CONCOURS DES ENSEIGNANTS

Les candidats invités à retirer leurs convocations

Les candidats devant concourir pour le recrutement dans l'Éducation, au titre de l'année 2017-2018, sont invités à retirer leur convocation à partir d'aujourd'hui lundi.

C'est ce qu'a indiqué la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit,

dimanche sur son compte Twitter. La ministre a précisé que l'opération de retrait des convocations se fera sur Internet, via le site concours.onec.dz. Il est à rappeler que la date du concours est fixée au 29 juin.

C. A.

PAIEMENT DES DETTES DUES AUX ENTREPRISES DU BÂTIMENT

Une nouvelle enveloppe de 130 milliards de dinars

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Boualem Djebbar, président de l'Abef a annoncé hier, lors de son passage à la radio, qu'une enveloppe de 130 milliards de dinars sera versée par les banques, avant fin juin, pour payer les créances détenues par les entreprises de bâtiment nationales et étrangères.

Cette somme va permettre de payer les entreprises chargées des programmes AADL et LPP lesquels sont, en partie, à la charge des banques - environ 30 milliards de dinars. -

Dans le même cadre, un accord a été signé, jeudi, entre le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la CNL, d'une part, et le ministère de l'Habitat, d'autre part, portant sur un nouveau programme de

120.000 logements. Ces sommes constituent une bouffée d'oxygène pour les entreprises, nationales et étrangères, en charge de la réalisation des programmes de logement inscrits dans la politique de l'habitat du président Bouteflika, visant "à régler définitivement la crise du logement et éradiquer les bidonvilles."

Une relance de l'activité de ces entreprises est donc attendue dans les prochains jours, à travers, notamment, le paiement des arriérés de salaires et l'achat des agrégats.

Mais le nouveau ministre de l'Habitat, qui a repris à son compte les promesses d'Abdelmadjid Tebboune, se doit d'emblée d'anticiper en mobilisant d'autres potentialités financières pérennes pour maintenir le rythme des réalisations.

A cause des retards de paiement, des centaines d'entreprises de bâtiment ont vu leur capacité de réalisation baisser brusquement, alors que d'autres ont carrément mis la clé sous la porte.

On se souvient que Abdelmadjid Tebboune, encore ministre de l'Habitat, avait accusé son collègue des Finances dans le gouvernement Sellal, Hadji Baba Ammi, de bloquer volontairement le financement des programmes de logement.

Ce contre quoi, il s'était défendu, en expliquant que la décision était dictée par la conjoncture économique.

R. R.

"ILLÉGALITÉ" DES CHÂÎNES DE TÉLÉVISION PRIVÉES

L'Arav avoue son "impuissance"

Le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), Zouaoui Benhamadi, a fait, hier, un aveu d'impuissance pour faire respecter les règles d'éthique et déontologie au niveau des chaînes de télévision privées dont l'existence reste toujours "illégale."

S'exprimant sur les colonnes du quotidien *El-Khabar*, M. Zouaoui a confié que "nous sommes impuissants, nos mains sont vides et dépourvues de moyens suffisants pour accomplir nos missions. Néanmoins nous espérons mieux dans les jours à venir après mon entrevue avec le nouveau ministre de la Communication."

Le président de l'Arav a évoqué, à l'occasion de son entretien avec le nouveau ministre de la Communication, Djamel Kaouane, en précisant que c'est à la demande de ce dernier pour s'enquérir de la situation de l'audiovisuel. Des orientations lui ont été données à l'effet d'y remédier.

R. N.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

Vers une plus grande transparence

Des actions d'encouragement et de facilitation seront menées par le gouvernement "en vue d'insérer le secteur informel dans l'espace formel", afin d'établir une "plus grande transparence" dans l'activité économique et commerciale, indique le Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, qui sera présenté demain mardi devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

PAR RANIA NAILI

Ainsi, en matière de régulation du marché, le gouvernement poursuivra ses efforts à travers le renforcement des dispositifs juridiques relatifs à la contrebande pour assurer une plus grande efficacité dans la lutte contre les flux transfrontaliers illicites, le développement du circuit de la grande distribution et des infrastructures commerciales et la poursuite des opérations d'éradication des marchés informels.

Il s'agit aussi d'achever le programme de réalisation des huit marchés de gros de fruits et légumes à vocation nationale et régionale et d'encourager le secteur privé à participer à la réalisation de marchés de gros en agroalimentaire et en fruits et légumes.

Outre la poursuite des évaluations des opérations d'importations, le gouvernement compte aussi assurer le suivi du dispositif de régulation des marchés des produits de large consommation ainsi que des matériaux de construction, poursuivre la politique de stabilisation des prix à la

consommation des produits de large consommation et déterminer les besoins réels de la population en ces produits en s'appuyant sur des "enquêtes statistiques fiables", précise le Plan d'action qui avance que le Conseil de la concurrence devrait être renforcé et redynamisé.

De surcroît, l'Exécutif va réviser le dispositif de fonctionnement du Fonds Sud en adaptant la liste des wilayas concernées et des produits éligibles au remboursement des frais de transport. La politique de régulation du marché prévoit aussi la poursuite de la modernisation et de l'amélioration des procédures d'inscription et de gestion du registre du commerce par l'utilisation des TIC et la révision des codes d'activités de manière à encadrer la profession d'importateur et de favoriser la spécialisation dans des domaines d'activités homogènes.

Concernant la conformité et la qualité des produits industriels, le gouvernement compte mettre en service le Laboratoire national d'essai (LNE) et renforcer les normes applicables aux produits de large

consommation.

Intensifier le contrôle

En matière de qualité de la consommation, l'action du gouvernement sera orientée en direction de la réduction du taux du sucre, du sel et des matières grasses dans les denrées alimentaires et la révision des limites maximales en termes d'additifs alimentaires.

Concernant le contrôle économique et la répression des fraudes, le gouvernement œuvrera à intensifier les actions de contrôle afin d'instaurer la transparence et de lutter contre les pratiques commerciales déloyales.

Au sujet du contrôle des pratiques anticoncurrentielles, le plan d'action mentionne que "le marché du ciment et du rond à béton fera partie des objectifs principaux des services de contrôle" avant d'être élargi aux produits introduits dans le dispositif des licences d'importation.

Dans le but de réduire les risques sanitaires, les actions de contrôle de la confor-

mité des produits sensibles de large consommation mis sur le marché seront poursuivies. En matière de commerce extérieur, le plan d'action du gouvernement prévoit de mettre en œuvre des mesures de défense commerciale anti-dumping, de sauvegarde ainsi que des mesures compensatoires pour la protection des filières de la production nationale qui subissent des préjudices.

Il s'agit également d'identifier les produits susceptibles de se substituer aux produits importés et de concevoir des approches sectorielles de protection de filières.

Le plan d'action compte aussi renforcer les instruments d'appui et les mesures incitatives aux exportations, poursuivre la mise en œuvre des programmes de participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger en accordant la priorité à la facilitation de l'accès des produits algériens aux marchés extérieurs, et relancer le processus d'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

R. N.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE L'ÉVÈNEMENT

La magie du cirque international Citta Di Roma avec Ooredoo

Ooredoo poursuit son accompagnement des événements qui rassemblent les Algériens, en étant le partenaire officiel du cirque international Citta Di Roma qui a posé son chapiteau au parc zoologique de Ben-Aknoun à Alger jusqu'au 1^{er} juillet 2017.

Organisé par Web Pub Events, le cirque international Citta Di Roma est un grand espace de détente et de loisirs, ouvert au public en ce mois de Ramadhan de 22h jusqu'à 2h du matin, à raison de deux séances par soirée, offrant une multitude de spectacles et de numéros pour les enfants et les familles afin de partager des moments agréables de distraction.

Cette grande manifestation se poursuivra après le mois de Ramadhan dans un long périple à travers plusieurs wilayas du pays, à savoir : Béjaïa, Annaba, Sétif, Batna, Tizi-Ouzou, Blida, Oran, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, avant de revenir à Alger en avril 2018.

Pour se rapprocher davantage de ses clients et des citoyens, Ooredoo a mis en place un espace service pour présenter ses innovations et pour la vente de ses offres et produits aux visiteurs. En accompagnant cette manifestation de divertissement, Ooredoo offre une agréable opportunité aux Algériens dans les différentes régions du pays, de vivre la magie du cirque et de partager des moments agréables de détente.

CONGRÈS MONDIAL METROPOLIS À MONTRÉAL

Alger participe à la 12^e édition

La wilaya d'Alger participera à partir d'aujourd'hui à Montréal (Canada) au 12^e Congrès mondial Metropolis, l'association mondiale des grandes métropoles, des grandes villes et des aires métropolitaines, un regroupement créé il y a 30 ans et qui compte 140 membres, a appris l'APS auprès de la wilaya d'Alger. Le 12^e Congrès mondial Metropolis (du 19 au 22 juin) rassemblera des décideurs des grandes villes du monde entier, ainsi que des acteurs

publics, institutionnels, privés, communautaires et académiques. Plusieurs questions seront abordées lors de ce congrès placé sous le thème "Enjeux globaux: Métropoles en action", telles que les métropoles intelligentes, le développement durable et l'inclusion et le vivre ensemble. Cette rencontre sera une occasion pour "concrétiser l'adhésion de la wilaya d'Alger à l'Observatoire international des maires sur le vivre ensemble lancé en 2015 par le maire de Montréal,

Denis Coderre" a précisé la même source, ajoutant que lors de cette visite une rencontre est prévue entre le wali d'Alger Abdelkader Zoukh et le maire de Montréal pour signer un avenant à la déclaration d'amitié et de coopération décentralisée entre les deux villes paraphée le 21 mars 1999. En plus du wali, la délégation algérienne comprendra également le président de l'assemblée populaire communale d'Alger-Centre, Abdelhakim Bettache.

R. N.

USINE IVECO ALGÉRIE

Lancement de la production en juillet

PAR RAYAN NASSIM

L'usine de montage des véhicules utilitaires Iveco en Algérie entrera en production en juillet, a annoncé Mohamed Baïri, P.-dg de Ival, concessionnaire de la marque italienne. "Nous avons obtenu toutes les autorisations pour commencer la production. Les premiers véhicules seront livrés entre fin juillet et début août", affirme Mohamed Baïri. L'usine implantée à Ouled-Hadadj

à l'est d'Alger produira des utilitaires Iveco Daily. "Nous allons commencer avec une seule ligne d'une capacité de 650 véhicules par an", précise le patron d'Ival. "Nous allons commencer directement avec le système CKD (Complete Knock Down), avec l'assemblage de 550 pièces directement au niveau de l'usine qui est ouverte à la sous-traitance", ajoute-t-il.

L'usine de montage de Ouled-Hadadj a été

559 KG DE KIF TRAITÉ SAISIS

lancée par Ival en partenariat avec le constructeur italien de véhicules utilitaires et industriels Iveco. Ival a décidé de réaliser une deuxième usine, plus grande, à Bouira.

L'entrée en production de l'usine Iveco intervient après celles de Renault en 2014, Hyundai en 2016 et Volkswagen il y a quelques jours.

R. N.

Deux narcotrafiquants arrêtés

Deux narcotrafiquants ont été appréhendés et une quantité de 559 kilogrammes de kif traité saisie, hier matin à Tlemcen et Oran, par des éléments de la Gendarmerie nationale.

C'est ce qu'annonce un communiqué du ministère de la Défense (MDN) qui vient

d'être rendu public.

La même source ajoute, par ailleurs, qu'à Djanet, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) "a mis en échec une tentative d'intrusion de deux véhicules tout-terrain transportant sept personnes de différentes nationalités africaines, en

provenance du territoire libyen." Enfin, des éléments de la Gendarmerie "ont arrêté à Tlemcen et Adra, 37 immigrants clandestins de différentes nationalités", conclut le communiqué du ministère de la Défense nationale.

R. N.

FRUITS ET LÉGUMES

Huit marchés de gros en cours de réalisation à l'échelle nationale

La réalisation de nouveaux marchés permettra notamment de mieux gérer la distribution et la commercialisation des fruits et légumes au niveau national afin de réduire l'anarchie dans les marchés de gros, mais également maîtriser l'offre et la demande.



Au total, huit marchés de gros des fruits et légumes sont en cours de réalisation à l'échelle nationale, a affirmé le ministre du Commerce, Sassi Ahmed Abdelhafidh.

Deux "entreront en activité au courant du troisième trimestre de l'année 2017, en l'occurrence celles de Sétif et Aïn-Defla", a indiqué Sassi qui inspectait le projet de réalisation du marché de gros des fruits et légumes de Bourached (12 km à l'ouest d'Aïn Defla) dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya. "Les marchés restants seront réceptionnés au courant de l'année 2018", a-t-il ajouté, exhortant les responsables de ces projets à parachever les travaux restants et à respecter les délais de leur livraison.

"Une fois les huit marchés en question réceptionnés dans leur totalité, les travaux de réalisation d'autres structures du genre seront lancés", a affirmé le ministre, esti-

mant nécessaire d'associer le secteur privé à cette opération.

"Les marchés de gros des fruits et légumes jouent assurément un rôle important en matière de régulation du marché et de lutte contre les pratiques frauduleuses et il y a lieu d'associer toutes les énergies pour la concrétisation de pareil objectif", a-t-il soutenu. Tout en faisant état d'une production abondante en matière de fruits et légumes cette année, le ministre a relevé toutefois que le défi réside dans la transformation, l'emballage et l'exportation des produits, invitant les agriculteurs et l'administration à travailler en symbiose pour que cet objectif une réalité palpable.

Après avoir écouté un exposé exhaustif sur le projet de réalisation du marché de gros de Bourached, Sassi Ahmed Abdelhafidh a instruit les responsables de ce projet à parachever les travaux restants afin que cette infrastructure soit livrée au cours du troisième trimestre de l'année en cours.

"Le fait de savoir que l'entrée en activité de ce marché qui assure les besoins en fruits et légumes de six wilayas limitrophes à Aïn Defla contribuera à la mise en place de plus de 2500 postes d'emploi doit normalement vous inciter à vous surpasser et à l'achever dans les délais fixés", leur a-t-il fait remarquer. Le ministre s'est par la suite rendu dans la commune d'Aïn-Soltane où il a inspecté les chambres de stockage sous froid d'une capacité de 18.000 m³ appartenant à un opérateur privé.

Il s'est, à cette occasion, attardé sur l'importance du stockage sous froid dans la préservation de la production et de la stabilisation des prix des différents produits, appelant à la nécessité d'accorder les facilités nécessaires aux privés désireux d'investir ce créneau.

Au cours de sa présentation des capacités de stockage sous froid de la wilaya, le directeur des services agricoles,

Boudjemaâ Zerrouk, a indiqué que la quantité de pomme de terre stockée dans le cadre du Cyrpalac sera égale à 55.000 tonnes, soit plus de la moitié du besoin national (100.000 tonnes) pendant la période dite de soudure. Soutenant que la wilaya d'Aïn Defla couvre à l'heure actuelle 30 % des besoins nationaux de ce tubercule, il a signalé que le déstockage de la production en temps opportun permet de combattre la rareté du produit sur la marché et la diminution des tensions y afférentes. Al'entame de sa visite, Sassi s'était rendu au nouveau siège du centre de wilaya du registre du commerce.

Il a au cours de son intervention mis en exergue l'importance du dépôt des comptes sociaux des commerçants, relevant qu'en sus de la protection du commerçant, cette opération permet d'avoir une banque de données sur le tissu économique de la wilaya. De leur côté, les responsables locaux du secteur du commerce ont fait état de plus de 30 000 commerçants inscrits à cette structure à fin mai dernier, faisant remarquer que 8 communes de la wilaya (sur un total de 36) concentrent à elles seules plus de 70 % du nombre des commerçants inscrits.

R. E.

SUISSE

Les banques privées veulent encadrer la levée du secret bancaire

Les banques privées suisses plaident pour un renforcement de la protection de leurs clients dans le cadre de la mise en oeuvre de l'échange automatique d'informations qui a mis fin de facto au secret bancaire. La Suisse s'apprête à démanteler le secret bancaire en envoyant des données sur les comptes de non-résidents à un premier groupe de pays l'année prochaine. L'industrie suisse de la gestion privée souhaite la mise en place de nouvelles protections pour éviter que les données transmises n'exposent ses clients étrangers à des activités criminelles comme le chantage ou les enlèvements. "Les données pourraient être vendues ou utilisées pour exercer des pressions sur des clients ou leur famille", a dit Yves Mirabaud, président de l'Association de banques privées suisses (ABPS) et associé senior de Mirabaud, une banque privée genevoise. "Je fais référence aux pays dans lesquels nous ne sommes pas tout à fait sûrs que le processus démocratique est comparable au nôtre ou dans lesquels la corruption est très importante."

Les grandes fortunes internationales ont retiré des milliards de dollars des banques suisses avec l'intensification de la lutte contre l'évasion fiscale qui a suivi la crise financière de 2008 et débouché sur le programme d'échange automatique d'informations bancaires élaboré sous la houlette de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE). La participation de la Suisse à ces échanges automatiques d'informations avait été présentée à l'époque comme une avancée majeure dans la lutte contre l'évasion fiscale. Les banques suisses sont "pleinement déterminées" à mettre en oeuvre l'échange automatique de renseignements (EAR), a dit une porte-parole de l'ABPS.

R. E.

R. E.

LES PAYS CRÉANCIERS ACCEPTENT LE VERSEMENT D'UNE NOUVELLE TRANCHE D'AIDE

La BCE toujours pas prête à racheter la dette grecque

La Banque centrale européenne (BCE) a besoin de plus de clarté sur les éventuelles mesures d'allègement de la dette grecque pour intégrer les obligations souveraines de ce pays dans son vaste programme de rachats d'actifs, a déclaré une source proche du dossier. Les pays de la zone euro créanciers de la Grèce ont accepté le versement d'une nouvelle tranche d'aide mais se sont contentés d'évoquer des pistes de

réflexion sur de futurs allègements de sa dette.

La BCE a dit à plusieurs reprises qu'il lui fallait des engagements précis pour ramener la dette de la Grèce à un niveau jugé supportable avant de faire bénéficier ce pays de son programme de rachats d'actifs. "C'est un pas très positif dans la bonne direction mais il faut plus de clarté sur la dette pour inclure la Grèce" dans ce pro-

gramme, a dit la source. La BCE a exclu les obligations grecques de ses rachats d'actifs lorsqu'elle les a lancés en mars 2015, la dette de la Grèce étant alors rangée en catégorie spéculative par les agences de notation. Le gouvernement Syriza venait en outre d'arriver au pouvoir à Athènes en promettant d'en finir avec la politique d'austérité.

R. E.

NÉCESSITÉ D'ASSAINIR L'ESPACE ÉCONOMIQUE

Promouvoir les opportunités d'investissement

Le secrétaire général du Mouvement de l'entente nationale (MEN) a mis l'accent sur l'importance de "l'assainissement" de l'espace économique pour la promotion du processus d'investissement notamment dans les domaines de l'industrie et de l'agriculture.

Animant une conférence politique à laquelle ont pris part les militants de son parti sous le thème "appuyer le processus d'édification nationale et valoriser les réalisations accomplies", M. Boukhezna a souligné que la démarche visant à promouvoir l'investissement impose l'assainissement du secteur des pseudos investisseurs qui ont profité "des facilitations administratives accordées pour obtenir des assiettes foncières à caractère industriel et agricole en vue de pratiquer le trafic du foncier".

Dans ce cadre, le SG du MEN a salué les mesures prises par les autorités publiques pour assainir l'espace économique des "opportunistes", notamment la révision des listes des bénéficiaires d'assiettes foncières agricoles et industrielles et la révision des mesures de l'opération de distribution du foncier agricole et industriel à ses ayants-droit pour relancer la dynamique de développement national.

La promotion du processus d'investissement économique à même d'assurer une richesse alternative au pétrole exige la modernisation du système fiscal et la révision des mesures administratives régissant la gestion des banques publiques, étant le principal accompagnateur des investisseurs, considère M. Boukhezna.

"Il faut valoriser les ressources et les richesses nationales et trouver des alterna-

tives d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables et alternatives, étant un important domaine d'investissement susceptibles de doter les grands investissements industrielles et agricoles en énergie électrique pour combler les lacunes", a-t-il soutenu.

Les "réformes politiques incluses dans le programme du président de la République, notamment dans le volet économique, sont à même de réaliser un développement économique prometteur hors hydrocarbures", a affirmé le SG du MEN.

Le dernier remaniement ministériel, qui constitue "un pas positif, traduit la volonté d'opérer un changement politique et économique efficient", a-t-il souligné au terme de cette rencontre.

R. E.

BLIDA

**Plan special-été
pour l'alimentation
en eau potable**

La direction des ressources en eau de la wilaya de Blida a mis en place un plan spécial pour assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable durant l'été.

La mise en service d'un nombre de projets, est attendue début juillet afin d'éviter les coupures d'eau, particulièrement dans les communes de l'est de la région, accusant un grand déficit en eau potable, à l'instar de Meftah, Larbaâ et Ouled-Slama. Le déficit en eau potable accusé par ces communes est dû à un manque de ressources hydriques dans cette partie la région. La wilaya de Blida s'appuie en grande partie sur les eaux souterraines pour son approvisionnement, au moment où se pose le problème du faible débit des forages que la wilaya compte compenser par le lancement d'études relatives à un projet de transfert d'eau à partir de la station de traitement de Boudouaou.

Les projets en question sont représentés par deux puits d'un débit de 1.720m³/J, une station de pompage et une station de traitement dans le Grand-Blida, qui une fois mise en service relèvera la moyenne de production d'eau de 20.000 m³/J à 30.000 m³/J. Des forages d'eau sont, également, prévus dans la région est de la wilaya, dont quatre au profit de la commune de Larbaâ d'une capacité de 2.400 m³ d'eau /J, trois dans la ville nouvelle de Bouinane (3.400 m³/J), et deux à Bouguera (2.200 m³/J). Deux réservoirs d'eau seront, en outre, opérationnels, début juillet prochain, dans les daïras de Larbaâ (2.500m³/J) et Boufarik (500m³/J).

CHLEF

**Programme
Ramadhan-estival**

Un programme Ramdaniat-Saifiat (Ramadhan-estival) a été mis en place, pour aider de nombreuses micro-entreprises créées au titre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej).

L'initiative visant la relance des micro-entreprises en difficulté, est inscrite au titre d'une convention signée entre l'Ansej et Naftal, en vue de permettre, à cette dernière, d'assurer ses prestations à ses clients des stations du sud-ouest de la wilaya. Cet accord engage les micro-entreprises activant dans la restauration rapide, l'artisanat, et la vente de fleurs, à assurer leurs prestations au niveau des stations Naftal de la région de la Dahra, tout au long du mois sacré du Ramadhan et de la saison estivale 2017.

La sélection des micro-entreprises bénéficiaires de cette opération se fera suivant le rendement et l'activité de chacune d'elles, en accordant une priorité aux unités accusant un déficit financier et en marchés. L'entreprise Naftal sera, également, destinataire d'une liste des unités spécialisées en aménagement des espaces verts, en vue de les faire bénéficier d'un cahier de charges d'une durée illimitée. Des démarches sont en cours, en collaboration avec la direction du commerce, en vue de dégager des locaux, au niveau du marché couvert de proximité de la cité Zeboudj, pour les offrir à certaines entreprises, en vue de commercialiser leurs produits à des prix concurrentiels durant le mois sacré.

APS

BOUIRA, ALIMENTATION EN EAU POTABLE

**27.500 nouveaux foyers
raccordés au réseau**

27.500 nouveaux foyers, répartis sur plusieurs localités du Sud, de l'Est, de l'Ouest ainsi que du Nord-Ouest dans la wilaya de Bouira, ont bénéficié de l'alimentation en eau potable durant ce Ramadhan.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'annonce en a été faite par le wali de Bouira, Mouloud Chérifi, dans un rapport remis à l'APS. Après le raccordement, il y a de cela déjà quelques mois, des villages Boulerbah, Ziraoua et El-Galta Zerga, qui abritent un total de 7.500 habi-

tants, le tour est venu les autres localités, à savoir le sud d'Ahnif qui compte une population de 5.000 habitants, Ahl-Ergab et Sedara avec 1.000 habitants, où les travaux ont été réceptionnés au courant de la première semaine du mois de Ramadhan.

S'agissant des villages d'Ouled-Tatar, Bouderbala, Maâmoura, Hakimia (2.500 habitants), ainsi que Zbarbar, Maâlla et Guerrouma (15.000 habitants), Ouled-Ali, El-Qorra, El-Chraga (4.000 habitants), ils devraient être raccordés bientôt, les travaux de réalisation et de réhabilitation des réseaux d'eau potable touchant à leur fin. Par ailleurs, le wali a annoncé que les services de l'hydraulique œuvrent pour la réalisation de réservoirs pour le stockage d'eau potable dans cer-

taines régions de la wilaya.

Sur les 33 réservoirs d'une capacité de 26.500 m³ que compte la wilaya de Bouira, 15 réservoirs d'une capacité de 10.500 m³ ont déjà été mis en service à Bechloul (1.000 m³), El-Adjiba (1.000 m³), Ouled Rached (500 m³), Aïn-Lahdjar (3.500 m³), Ouled-Bellil (1.000 m³), Ouled-Bouchia (1.000 m³) et Aïn-Laâloui (1.000 m³).

Alors que 10 autres réservoirs d'une capacité de stockage de 9.500 m³ sont en cours de réalisation et devraient être réceptionnés le 5 juillet prochain. Le wali a également affirmé que le périmètre irrigué des Arribs dans la commune d'Aïn-Bessam serait exploité après la mise à niveau de ses 2.200 hectares.

B. M.

TIZI-OUZOU, RÉALISATION DU TÉLÉPHÉRIQUE

Livraison d'un premier tronçon fin 2017

Un premier tronçon du téléphérique de la ville de Tizi-Ouzou devant relier la gare multimodale de Bouhinoun au mausolée de Sidi-Belloua, dans le village de Redjaoua, sur une distance de 5,5 km, sera livré fin 2017, a annoncé le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, en visite de travail dans la wilaya.

Lors de son inspection des projets souffrant de contraintes, le ministre a instruit les autorités locales de suivre de près les travaux de réalisation de ce premier tronçon en télécabines d'une longueur de 2,5 km à partir de la gare multimodale de Bouhinoun jusqu'à hauteur du siège de la wilaya afin de pouvoir le mettre en service fin 2017. Informé de la persistance de deux oppositions sur ce tronçon le wali a décidé d'envoyer une commission, composée de cadres de son département et de représentants de l'Entreprise métro d'Alger (EMA), en vue de traiter ces contraintes.

Le ministre a également pris la décision de résilier le contrat de l'entre-



prise Bapiva suite à l'incapacité de cette dernière d'honorer ses engagements.

Le téléphérique de Tizi-Ouzou, dont le coût de réalisation est de 8,7 milliards de dinars, comporte deux stations de départ et d'arrivée (Bouhinoun et Redjaoua) ainsi que quatre stations intermédiaires, au niveau de la nouvelle ville, du stade 1^{er}-Novembre, du siège de la wilaya et de l'hôpital Belloua.

Le tracé compte un total de 28 pylônes, selon sa fiche technique. Le transport à partir de la gare Bouhinoun

jusqu'à l'hôpital Belloua à Redjaoua sera assuré par le système télécabines, tandis que le reste du tronçon, soit à partir de cet établissement hospitalier jusqu'au mausolée de Sidi-Belloua, situé à 750 mètres d'altitude à Redjaoua, se fera par téléphérique.

Ce projet permettra, à sa réception, d'améliorer la situation du transport urbain, de réduire les nuisances sonores ainsi que la pollution atmosphérique et de désengorger les artères de la ville de Tizi-Ouzou.

APS

ADRAR, DÉVELOPPEMENT DE LA MAÏSICULTURE

Mise en place d'une nouvelle mesure

La nouvelle mesure préconisée par les pouvoirs publics et portant accompagnement des maïsiculteurs, incite au développement de la production et à la promotion de la filière dans les régions du Sud.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'ont estimé des professionnels du secteur agricole dans la wilaya d'Adrar. Favorablement accueillie par les agriculteurs de la région, cette mesure consiste en la désignation de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), comme seul organisme habilité, pour l'accompagnement des activités des maïsiculteurs par le biais de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), a expliqué à l'APS le secrétaire général de la chambre d'Agriculture dans la wilaya d'Adrar.

Ce dernier, Abdelkader Hamdou, a expliqué que cette mesure incite, dans le fond, au développement de cette filière agricole à haute importance économique, à travers l'extension des superficies consacrées à la culture du maïs et l'encouragement des agriculteurs pour s'impliquer dans cette nouvelle filière céréalière.

Pour le secrétaire général de la chambre d'agriculture, la maïsiculture est devenue une option économique pour



les agriculteurs d'Adrar, vu les coûts élevés de la production de blé. Le président du conseil interprofessionnel des céréales d'Adrar, Abdallah Oum El-Ghith, a salué, pour sa part, cette mesure qui intervient en réponse aux recommandations issues de récente réunion regroupant les agriculteurs de la wilaya d'Adrar et au cours duquel ces derniers se sont dits prêts à dynamiser cette activité agricole et économique.

La direction des services agricoles d'Adrar a, de son côté, indiqué que les dispositions liées aux mécanismes organisationnels relatifs à la mise en œuvre de ces orientations font l'objet d'un examen au niveau central.

Sid-Ahmed Aldjoui, exploitant agricole d'un périmètre dans la commune de Zaouiet-Kounta, s'est félicité de

cette décision qualifiée de "stimulante et de rassurante" pour l'avenir de la maïsiculture dans la région.

Cet avis est également partagé par d'autres agriculteurs, dont Mohamed Reguadi qui a appelé à hâter l'application de cette nouvelle disposition, surtout, dit-il, que "nous approchons de la prochaine saison des labours semailles".

Les maïsiculteurs d'Adrar fondent, néanmoins, de larges espoirs sur la réunion des conditions de développement de ce segment culturel, notamment la révision à la hausse du prix du soutien de l'État sur le quintal de maïs, pratiqué durant les saisons précédentes, et ce en raison des coûts de production élevés.

B. M.

CONSTANTINE

200 logements PL livrés à Zighoud-Youcef

Un quota de 200 logements publics locatifs (LPL) sera distribué dans la daïra de Zighoud-Youcef, située à une trentaine de kilomètres au nord-est de Constantine, a annoncé le wali, Kamel Abbas, en marge de la cérémonie de remise des clés de 400 logements de même type dans la commune d'Aïn-Abid.

L'attribution de ce lot de logements s'inscrit dans le cadre d'un important planning de distribution de logements à caractère social a précisé le chef de l'exécutif local soulignant que ce programme d'attribution de logement devra se poursuivre "pour toucher d'ici à la fin du mois sacré du Ramadhan ou juste après l'Aïd, plus de 1.200 familles vivant dans des conditions précaires à la ville de Constantine".

Mettant l'accent sur l'importance de cette opération dans l'amélioration des conditions de vie des populations ciblées, le même responsable a affirmé que la sélection des bénéficiaires a



été établie suivant des règles "rigoureuses" et que des contrôles actualisés sur les dossiers des bénéficiaires ont été effectués par les services concernés.

La remise des clés des 400 LPL à Aïn-Abid a eu lieu dans une ambiance de fête et les bénéficiaires qui ont rejoint

leurs nouvelles maisons n'ont pas manqué d'exprimer leur gratitude et salué les efforts déployés par l'État.

Les logements distribués sont dotés de toutes les commodités essentielles pour une vie convenable.

APS

OUARGLA, ASSAINISSEMENT DU FONCIER INDUSTRIEL

Établissement de 330 mises en demeure

Au moins 330 mises en demeure ont été adressées aux promoteurs n'ayant pas tenu leurs engagements de concrétiser leurs projets d'investissement à travers la wilaya d'Ouargla, a appris l'APS auprès de la direction locale de l'Industrie et des Mines d'Ouargla.

Inscrites au titre de l'opération d'assainissement du foncier industriel, ces mises en demeure ont concerné 156 investisseurs ayant bénéficié d'un terrain et ne s'étant pas présenté aux services des domaines pour établir les dossiers administratifs relatifs à leurs actes, et de 107 autres détenteurs de titres administratifs sans pour autant se faire délivrer les permis de construire, a précisé le directeur de l'industrie et des mines, Abdelaziz Harrouz.

Dans un point de situation sur l'investissement dans la wilaya d'Ouargla, M. Harrouz a relevé que 67 promoteurs, disposant pourtant de tous leurs documents administratifs, sont également mis en demeure pour retard accusé dans le lancement de leurs projets après expiration des délais réglementaires.

L'opération d'assainissement du foncier industriel a été sanctionnée, jusqu'à la fin mai dernier, par la récupération d'assiettes foncières auprès de 57 investisseurs pour retard d'exécution de leurs projets, pour être attribuées à d'autres promoteurs sérieux, afin de contribuer à la dynamisation de l'action de développement dans la wilaya, créer de la richesse et générer des emplois.

Quelque 1.057 projets d'investissement ont été avalisés depuis 2011 dans la wilaya d'Ouargla, dans différents créneaux d'activités, notamment dans l'agro-alimentaire, le bâtiment et les travaux publics et le tourisme.

Quelque 205 projets ont été lancés à travers différentes régions de la wilaya d'Ouargla, tandis que 25 autres sont entrés en phase de production et généré, en 2016, plus de 1.200 emplois.

Pour Abdelaziz Harrouz, l'investissement a enregistré une dynamique "appréciable" dans la wilaya, à la faveur de la promulgation de la loi 11-11 du 18 juin 2011 concernant les crédits alloués aux investisseurs, suscitant l'intérêt des investisseurs.

La wilaya d'Ouargla dispose d'une assiette foncière de près de 1.311 hectares répartis sur 12 zones d'activités dédiées à l'investissement, en plus de trois zones d'expansion touristiques de 122 hectares.

APS

IRAK

Début de l'assaut à Mossoul contre Daesh

Les forces irakiennes ont lancé l'assaut sur la vieille ville de Mossoul où sont retranchés la grande majorité des terroristes du groupe État islamique (EI).

C'est ce qu'a annoncé dimanche le chef des opérations, le général Abdelamir Yarallah. "Les forces de l'armée, du contre-terrorisme et de la police fédérale ont lancé l'assaut sur la vieille ville", a-t-il indiqué dans un communiqué. Un autre commandant des forces d'élite du contre-terrorisme, le général Abdel Wahab al-Saadi, a confirmé à l'AFP

"le début de l'assaut contre la vieille ville". Une reconquête de cette zone où sont pris au piège selon l'Onu quelque 100.000 civils est cruciale pour la reprise à l'EI de la totalité de Mossoul, son dernier grand fief urbain en Irak situé dans le nord du pays. Située sur la rive occidentale du Tigre, fleuve qui coupe la cité en deux, la vieille ville est un dédale de petites rues fortement peuplé, guère propice à l'avancée des blindés et où l'usage d'armes lourdes risque de mettre en péril la population civile. Appuyées par une coalition internationale conduite par les États-Unis, les forces irakiennes mènent depuis octobre 2017 une vaste offensive pour chasser l'EI de Mossoul, deuxième ville d'Irak dont il s'était emparé en juin 2014.



ÉGYPTTE

Décès d'un policier dans un attentat à la bombe

Un policier égyptien a été tué et quatre autres ont été blessés dimanche par un engin explosif placé le long d'une route à Maadi, une banlieue du Caire, a dit le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. "Vers minuit quarante-cinq, le 18 juin, alors qu'un véhicule appartenant aux forces de la sécurité centrale transportait un groupe d'officiers et de conscrits, un engin explosif improvisé planté le long de la

route a été déclenché", précise le ministère. "Ceci a conduit au martyr du premier lieutenant Ali Abdelkhalik et à la blessure de quatre autres, un officier et trois conscrits, qui ont été emmenés à l'hôpital pour y être soignés." La bombe a été actionnée à distance et une première enquête suggère qu'elle a été détonnée via un téléphone mobile.

Une force opérationnelle composée de

plusieurs unités de police interroge les locataires des appartements surplombant le site de l'attaque pour tenter d'identifier et d'arrêter les coupables.

Personne n'a revendiqué l'attaque dans l'immédiat. L'Égypte doit faire face à une insurrection islamiste menée par le groupe État islamique dans le Sinaï, une péninsule rebelle, où des centaines de soldats et de policiers ont été tués depuis 2013.

ESPAGNE

Nouvel assaut de migrants à la voiture bélier à Melilla

Une voiture avec cinq migrants africains à bord a forcé samedi un poste-frontière entre le Maroc et l'enclave espagnole de Melilla, le deuxième assaut à la voiture bélier en deux jours, a annoncé la préfecture.

La veille, une autre voiture avait aussi forcé un poste-frontière avec neuf migrants africains à bord, blessant légèrement deux agents des

forces de l'ordre. Cette méthode de la voiture bélier pour forcer la porte de l'Europe n'avait pas été employée depuis des années avant d'être à nouveau utilisée en mars, puis ces deux derniers jours.

Cette fois-ci, la voiture est arrivée normalement au poste-frontière avant d'accélérer et de virer soudainement dans une file adjacente, endommageant

une barrière et forçant les policiers à s'écarter pour ne pas être écrasés.

Une fois dans l'enclave, le chauffeur marocain a tenté de s'enfuir mais a été capturé tandis que la police trouvait cinq migrants, deux dans le coffre, deux sous le siège arrière et un caché derrière le tableau de bord. Deux d'entre eux étaient mineurs.

Melilla et Ceuta, villes sous administration espagnole dans le nord du Maroc, constituent les seules frontières terrestres entre l'Afrique et l'Union européenne.

Des migrants tentent régulièrement d'y pénétrer illégalement, en assaillant par certaines les hautes clôtures entourant les villes, ou en se cachant dans le double-fond de voitures.

AFGHANISTAN

5 morts dans une attaque suicide contre un poste de police

Au moins cinq personnes ont été tuées et une trentaine d'autres blessées dimanche dans des attaques suicides coordonnée contre un QG de la police afghane dans l'est du pays, a-t-on appris auprès des autorités. Jusqu'à cinq kamikazes se sont fait exploser à l'extérieur et dans les locaux de la

police de Gardez, la capitale de la province de Paktia. L'attaque, revendiquée par les taliban, a débuté vers 6h30 (2h GMT) par l'explosion d'une voiture piégée garée à l'entrée, a précisé Najib Danish, un porte-parole du ministère de l'Intérieur. Il a ajouté que deux policiers avaient été tués

et cinq autres blessés. De source médicale, on fait état d'au moins cinq morts et une trentaine de blessés, dont 20 civils. Les taliban ont affirmé pour leur part que l'attaque avait tué ou blessé une centaine de policiers.

ÉTATS-UNIS

Mandats d'arrêt contre les gardes du corps d'Erdogan

La décision des autorités US de délivrer des mandats d'arrêt, à l'encontre des gardes du corps du Président turc Recep Tayyip Erdogan, en lien avec les violentes altercations qui les ont opposés à des manifestants à Washington en mai dernier, a été fustigée par Ankara.

La décision américaine peut être considérée

comme un avertissement politique pour la Turquie, estime le député du Parti de la justice et du développement turc (AKP) au pouvoir, Metin Külünk.

L'incident survenu lors de la visite de Recep Tayyip Erdogan est non seulement lié à un niveau insuffisant de sécurité du président turc, mais également de la sécu-

rité de l'ambassade du pays à Washington. La situation a nui aux relations turco-américaines déjà tendues. Si Washington fait pression via Interpol, les gardes du corps du Président turc pourraient avoir des problèmes pour se rendre sur le territoire américain ou dans d'autres pays.

En mai dernier, lors de la visite du

Président turc Recep Tayyip Erdogan à Washington, des membres de son opposition se sont rassemblés près de l'ambassade turque. Des affrontements entre les manifestants et les gardes du corps du dirigeant turc ont eu lieu.

Agences

PHILIPPINES

L'armée redouble d'efforts dans sa lutte contre les islamistes

L'armée philippine a redoublé d'efforts samedi, à l'aide de frappes aériennes et d'artillerie, contre les combattants islamistes retranchés dans des quartiers de Marawi, dans le sud du pays, des combats qui ont fait en près d'un mois plus de 300 victimes.

Des colonnes de fumée et des flammes se dégageaient des enclaves encore sous le contrôle des combattants, tandis que des appareils militaires bombardaient ces zones pour venir en appui aux troupes au sol s'efforçant de déloger les insurgés islamistes.

Les forces armées ont eu recours à des hélicoptères d'attaque et des chasseurs.

Selon la chaîne de télévision ANC citant des responsables militaires, des renforts de 400 hommes ont été dépêchés depuis le centre du pays.

Des centaines d'insurgés, secondés par des combattants étrangers, selon les autorités, ont envahi Marawi le 23 mai, la plus importante ville musulmane des Philippines, dont la majorité est chrétienne, en agitant des drapeaux noirs du groupe Etat islamique. Selon les autorités, il s'agissait d'une tentative pour décréter un "califat" islamiste dans la région.

Le président philippin Rodrigo Duterte a déclaré depuis la loi martiale dans toute la région méridionale de Mindanao. Selon les données gouvernementales, le bilan des combats s'élève jusqu'ici à 329 tués, dont 225 insurgés, 59 soldats et 26 civils.

Agences



RAMADHAN ET SOMMEIL

Phases et rythme modifiés



**Divers concepts du
bonheur en Islam
(1^{re} partie)**





RAMADHAN ET SOMMEIL

Phases et rythme modifiés

Ramadhan oblige tout musulman à jeûner du lever jusqu'au coucher du soleil. Ces changements de rythme de vie entraînent également des modifications dans le rythme du sommeil.

Ramadhan est un mois sacré chez les musulmans. Il correspond à la célébration du mois au cours duquel Allah commença à révéler ses enseignements au Prophète Mohamed (qsssl). Durant cette période, il est interdit de manger, de boire, de fumer et de respirer des parfums, entre le lever et le coucher du soleil. Le but de ce jeûne est d'échapper aux conditions matérielles de la vie humaine et de se rapprocher ainsi de Dieu. Peut-être l'esprit y parvient-il, mais le corps, lui, reste assujéti à des contingences très matérielles telles que le sommeil et l'alimentation. Ainsi, des médecins ont voulu savoir si les changements de rythme imposés par le Ramadan avaient un effet sur le sommeil.

Huit jeunes hommes ont accepté de se prêter à l'expérience des chercheurs. Leur activité cérébrale a été enregistrée au cours de quatre séances de deux nuits consécutives: la première 15 jours avant le



Ramadhan, puis au 11^e jour de Ramadhan, au 25^e jour et enfin 15 jours après la fin du jeûne. L'analyse des résultats a ainsi pu démontrer que le temps d'endormissement s'est allongé en période de jeûne et que l'organisation des différentes phases du sommeil s'est modifiée. Le temps global de sommeil a diminué, mais de façon inégale: la proportion de sommeil non paradoxal a augmenté tandis que le temps de sommeil paradoxal (phase de sommeil durant laquelle on rêve) lui, a diminué. En même temps que ces modifications du sommeil,

des perturbations du rythme circadien de température ont également été observées. Il existe en effet, des variations cycliques de la température du corps au cours d'une journée, et celles-ci sont décalées de 2 à 3 heures pendant la période de jeûne. Une augmentation de la température corporelle a également été enregistrée la nuit ainsi qu'une diminution de l'amplitude de ces cycles (différence entre la température la plus élevée et la moins élevée). En bref, le jeûne modifie les rythmes physiologiques du sommeil et de la température, les

deux étant liés.

Les chercheurs ont vérifié que la valeur énergétique de la nourriture ne changeait pas pendant la période de Ramadhan. Elle ne pouvait donc pas expliquer ces modifications du sommeil. Selon eux, l'inversion des rythmes alimentaires serait à l'origine des modifications observées. On ne peut cependant pas exclure que l'excitation apportée par la rupture du jeûne le soir venu ne facilite pas l'endormissement et contribue à ces décalages de rythmes. Autrement dit, l'ambiance plus festive le soir

Poivre noir : l'incontournable en cuisine!

On le retrouve sur toutes les tables, dans la majorité des recettes, et il peut parfois vous faire éternuer... oui, on vous parle ici du poivre noir ! Peu de gens se questionnent à propos du poivre, mais il est intéressant d'en connaître l'origine, la culture, les variétés... Nous ferons ici un petit tour d'horizon dans l'univers du poivre.



Origine du poivre :

Le poivre est le petit fruit jaune du poivrier qui pousse en grappes suspendues à des lianes. Le poivrier est originaire de l'Inde et appartient à la famille des pipéracées. Plus de 600 espèces de poivriers existent à travers le monde. On le récolte aussi à l'est de Java en Indonésie, au Sri Lanka, en Australie, au Brésil et à Madagascar. Lors de la cueillette, les grains sont jaunâtres, puis noircissent en séchant au soleil. Mais on trouve aussi le poivre blanc et vert. Le

poivre rose n'est pas classé parmi la famille des poivres. C'est en fait une petite baie au goût poivré.

Un peu d'histoire :

Originnaire de l'Inde, le poivre est la plus connue des épices. Selon une légende, il était si prisé des dieux que ces derniers firent protéger les poivriers par des serpents pour éviter que les mortels en abusent. Peu à peu, il a séduit les anciens Égyptiens, les Grecs et les Romains. Lors de la chute de Rome, le

poivre fut utilisé comme monnaie d'échange pour payer les tributs aux envahisseurs barbares. Et durant tout le Moyen-Âge, il servit de véritable monnaie. La recherche de ce poivre si précieux incita maints explorateurs à se lancer dans la traversée des mers et fut ainsi à l'origine de la découverte des continents.

En cuisine :

Le poivre noir est l'épice la plus importante en gastronomie. C'est une épice

dernier moment, le poivre ne supporte pas la chaleur prolongée.

Vertus thérapeutiques :

Le poivre noir a aussi des vertus thérapeutiques. Il stimule la digestion, contrôle la douleur, est expectorant et peut aider à la cicatrisation de petites blessures. Ses propriétés qui facilitent le transit intestinal sont réputées pour les régimes diététiques. On l'utilise parfois sous forme d'huile essentielle, diluée dans de l'eau, de l'huile ou de la crème à massage.

On raconte également que le poivre noir possède des vertus aphrodisiaques! Le poivre long aurait été connu même avant le poivre noir. Les grains réunis sur des petits épis en forme de cylindres possèdent les mêmes propriétés que le poivre noir, mais seraient un peu plus aromatiques. Il est intéressant d'essayer les différentes variétés de poivre.

Notre secret: Ne poivrez vos plats cuisinés qu'au



CARNET DE RECETTES

Gigot d'agneau au four



Ingrédients:

1 gigot d'agneau de 2,5 kg environ
2 gousses d'ail
2 c. à soupe d'huile environ
1 petit oignon
sel, poivre
800 g de haricots verts ou pomme de terre pour l'accompagnement

Préparation:

Préchauffer le four. Peler les gousses d'ail. A l'aide d'un couteau pointu, les faire pénétrer dans la viande en plusieurs endroits. Enduire légèrement d'huile et mettre dans un plat. Ajouter l'oignon coupé en deux. Cuire à four chaud 40 minutes environ. A mi-cuisson retourner la viande. Saler, poivrer. Arroser au besoin avec un peu d'eau pendant la cuisson. Découper la viande en tranches sur un plat de service chaud. La viande doit être rosée au centre. Verser le jus dans une saucière. Servir de suite dans des assiettes chaudes avec les haricots verts ou les pommes de terre cuits à la vapeur.

Soupe de poissons et légumes



Ingrédients:

1 kg de poissons à chair blanche (soles, cabillaud...)
250 g de carottes
250 g de pommes de terre
2 poireaux,
1 tomate
1 petit oignon, 1 petit poivron vert
1/2 botte de persil et de coriandre
2 c. à soupe d'huile
2 gousses d'ail
1 c. à café de sauce tomate
3 l d'eau
Sel, poivre
1 citron coupé en quartiers
2 c. à café de persil haché

Préparation:

Dans une marmite, faire revenir dans l'huile chaude l'oignon et l'ail. Ajouter l'eau, le persil et la coriandre. Ajouter le poisson, faire cuire à feu doux pendant 30 minutes. Retirer la marmite du feu et réserver. Retirer les peaux et les arêtes des poissons. Mixer avec le bouillon, passer au chinois et réserver. Dans une autre marmite, mettre à cuire les légumes avec le sel et le poivre. Mixer également les légumes après cuisson et les passer au chinois. Dans une marmite, mettre à chauffer sur feu doux, le poisson mixé avec son bouillon, ajouter les légumes mixés et la sauce tomate, bien mélanger le tout. Rectifier l'assaisonnement. Servir la soupe bien chaude accompagnée de quartiers de citron.

Salade de riz



Ingrédients :

Du riz cuit
Du maïs en boîte
Des betteraves coupées en dés
Des cornichons coupés en morceaux
Des pommes de terre cuites à l'eau et coupées en dés
2 tomates
De la mayonnaise
Du sel et du poivre
De la ciboulette hachée
1 boîte de thon

Préparation:

Mélanger le riz avec le maïs, ajouter le thon, la mayonnaise, les betteraves, les pommes de terre et assaisonner. Décorez votre salade à votre guise.

Cigares au thon et légumes



Ingrédients:

10 feuilles de diouls
1 boîte de thon au naturel, égoutté et émietté
1 courgette en julienne
1 poivron rouge, épépiné et coupé en petits morceaux
1 blanc de poireau en julienne
4 œufs durs, coupés en petits morceaux
3 c. à soupe de persil haché
1 pincée de paprika en poudre
1 petite boîte de champignons émincés
1 petite carotte en julienne
150 g de fromage râpé
1 c à soupe de ciboulette hachée
Sel et poivre
2 c. à soupe d'huile d'olive

Préparation:

Faire chauffer l'huile dans une poêle. Y faire blondir les poireaux pendant quelques minutes. Ajouter la carotte, la courgette et continuer la cuisson pendant quelques minutes en remuant. Saler et poivrer, incorporer les champignons, le paprika, la ciboulette et le persil. Laisser cuire pendant 10 minutes environ, jusqu'à évaporation du liquide. Ajouter le thon et les œufs durs et bien mélanger. Cuire le tout pendant quelques minutes. Préchauffer le four à 180 C. Couper les feuilles de diouls en quatre. Déposer une bonne cuillère à soupe de la farce au thon et saupoudrez de fromage râpé. Rouler le cigare en répartissant au fur et à mesure le farce au thon et légumes. Poser les cigars ainsi confectionnés sur une feuille de papier sulfurisé. Faire cuire au four 5 à 7 minutes à 180 °C, le temps que les cigars soient bien dorés. A la sortie du four, décorer avec de la ciboulette.

Limonade-maison



Ingrédients:

150 g de sucre
600 ml d'eau
150 ml de jus de citron
3 c. à soupe de zestes de citron râpé
Quelques branches de menthe
Quartiers de citron
Feuilles de menthe

Préparation:

Mettre le jus et les zestes de citron avec les branches de menthe dans un saladier, ajouter 300 ml d'eau, couvrez et laissez reposer toute une nuit. Porter à ébullition le sucre dans une casserole avec 300 ml d'eau. Retirer du feu et laissez refroidir. Verser le jus de citron dans un saladier en filtrant avec une passoire. Ajoutez le sirop de sucre et mélangez soigneusement le tout. Verser dans une carafe. Servez avec les quartiers de citron et décorez avec les feuilles de menthe.

Divers concepts du bonheur en Islam (1^{re} partie)

Même si le bonheur demeure une des choses les plus importantes dans la vie des gens en général, la science n'a que peu à dire à son sujet. Car le concept même du bonheur est difficile à saisir.

S'agit-il d'une idée, d'une émotion, d'une vertu, d'une philosophie, d'un idéal ou est-ce tout simplement programmé dans les gènes de certains individus ? Aucune définition du bonheur ne fait l'unanimité et pourtant, de nos jours, nombreux sont ceux qui cherchent à vendre du bonheur : les dealers de drogue, les compagnies pharmaceutiques, Hollywood, les compagnies de jouets, les gourous de toutes sortes et, bien sûr, Disney, créateur de l'endroit le plus joyeux sur terre ! Peut-on vraiment acheter le bonheur ? Le bonheur s'atteint-il en maximisant les plaisirs, en devenant célèbre et en faisant fortune, ou en menant une vie remplie de loisirs illimités ? Ces trois articles sur le bonheur survoleront brièvement l'évolution du bonheur dans la pensée occidentale, avant de se concentrer sur la compréhension culturelle du bonheur telle qu'on la trouve de nos jours en Occident. Enfin, nous parlerons de la signification du bonheur en islam et de quelques moyens utiles pour l'atteindre.

L'évolution du bonheur dans la pensée occidentale

L'idée chrétienne du bonheur est basée sur une citation de Jésus: "Vous, de même, vous êtes maintenant dans la douleur, mais je vous verrai de nouveau : alors votre cœur sera rempli de joie, et cette joie, personne ne pourra vous l'enlever." (Jean 16:22). L'idée chrétienne du bonheur a évolué au fil des siècles, tout en reposant sur une théologie du péché, tel que l'a expliqué Saint-Augustin dans *La Cité de Dieu*, où il affirme qu'à cause du péché originel d'Adam et Ève, le véritable bonheur est "inatteignable dans cette vie". En 1776, Thomas Jefferson, résumant un siècle de réflexion sur le sujet en Europe et en Amérique, a estimé que la "poursuite du bonheur est une réalité qui va de soi". En effet, la poursuite du bonheur avait été si souvent discutée et affirmée que, pour la plupart des gens, nul n'était besoin de la questionner. Assurer "le plus grand bonheur pour le plus grand nombre" était devenu l'impératif moral du siècle. Mais à quel point cette poursuite du bonheur allait-elle de soi? Était-elle si évidente que le bonheur devenait notre raison de vivre innée ? Des chrétiens reconnurent que si la plupart des êtres humains cherchaient à atteindre le bonheur durant leur



séjour sur terre, ils demeureraient sceptiques quant à son atteinte réelle. Plus tard, Jefferson lui-même se montrait pessimiste quant à l'atteinte réelle de ce bonheur tant recherché. Dans une lettre datée de 1763, il précise que "le bonheur parfait (...) n'a jamais été destiné, par Dieu, à être le lot d'une de Ses créatures", ajoutant, d'un ton grave, que "même les plus chanceux d'entre nous, durant leur séjour sur terre, sont régulièrement confrontés à toutes sortes de calamités et malheurs qui les affectent grandement. Raffermer notre esprit" face à ces épreuves, conclut-il, "devrait constituer les principaux soucis et efforts de nos vies." Tandis qu'au cinquième siècle, Boèce affirmait que "Dieu est le bonheur même", au milieu du XIX^e siècle, la formule était inversée pour devenir "le bonheur est Dieu".

Le bonheur: idole des idoles

Le bonheur est le point central de la vie moderne, la source de l'inspiration humaine, la raison d'être de l'existence, le pourquoi du comment. Si le bonheur ne faisait pas partie, comme l'affirmait Freud, "du plan de la Création", nombreux sont ceux qui étaient prêts à altérer l'œuvre du Créateur en le manufacturant et en l'exportant sous le nom de démocratie et d'économie de marché (matérialisme). Comme le faisait remarquer le philosophe Pascal Bruckner, "le bonheur est le seul horizon de nos démocraties contemporaines". En tant que religion de substitution, le matérialisme a relocalisé Dieu dans les centres commerciaux. Il est commun de croire qu'une personne atteint le bonheur une fois qu'elle devient riche, puissante ou célèbre. Les jeunes veulent devenir des stars, tandis que les plus vieux rêvent de remporter le gros

lot à la loterie. Nous croyons que le bonheur se trouve là où le stress, la tristesse et les irritations quotidiennes sont absents. Pour certains, le bonheur se trouve dans les thérapies dissociatives. L'historienne Eva Moskowitz nous donne une idée de l'obsession américaine pour les thérapies de toutes sortes: "De nos jours, cette obsession ne connaît aucune limite... il y a plus de 260 types différents de programmes en douze étapes dans ce pays." Une des raisons pour lesquelles nous avons tant de mal à atteindre le bonheur est que nous n'avons aucune idée de ce que nous cherchons réellement et de ce qu'est véritablement le bonheur. Par conséquent, nous faisons preuve de mauvais jugement et prenons de mauvaises décisions tout au long de notre vie. Un conte islamique illustre bien cette relation entre le jugement et le bonheur. "Ô, grand sage Nasrouddine, demanda l'étudiant: J'aimerais vous poser une question très importante: Quel est le secret pour atteindre le bonheur?" Nasrouddine réfléchit un moment et dit: "Le secret du bonheur est un bon sens du jugement." "Ah bon", dit l'étudiant. "Et comment acquiert-on un bon sens du jugement?" "Par l'expérience", répondit Nasrouddine. "Bien sûr", répondit l'étudiant. "Et comment acquiert-on de l'expérience?" "En faisant preuve de mauvais jugements." Un exemple de bon jugement consiste à réaliser que le confort matériel en lui-même n'est pas garant du bonheur. Étant parvenus à cette conclusion grâce à notre bon jugement, nous ne nous arrêtons pourtant pas là. Nous continuons d'aspirer sans relâche à un bonheur qui semble hors de portée. Nous gagnons plus d'argent en pensant que cela nous

rendra plus heureux et, ce faisant, nous négligeons notre famille, notre entourage et les choses essentielles de la vie. Les grands événements auxquels nous rêvons portent en eux beaucoup moins de bonheur que nous l'imaginons. En plus de réaliser qu'ils nous apportent moins que prévu, en termes de bonheur, ils nous amènent à ne plus savoir ce que nous voulons, au juste, et à ne plus savoir ce qui nous rendrait heureux ni comment l'obtenir. Le bonheur durable ne se trouve pas dans la réussite matérielle. Imaginez que quelqu'un puisse, d'un claquement de doigts, vous donner la célébrité, la fortune et du temps libre à revendre. Seriez-vous plus heureux ? Vous seriez, certes, euphorique sur le coup. Mais ça ne durerait pas. Petit à petit, vous vous adapteriez à cette nouvelle situation et votre vie reprendrait son cours, avec ses hauts et ses bas et son cocktail d'émotions au quotidien. Toutes les études ont démontré que, quelques mois plus tard, ceux qui ont remporté des gros lots à la loterie ne sont pas plus heureux que la moyenne des gens. Et, pour retrouver l'euphorie des premiers moments, il faudrait que survienne, dans leur vie, un événement encore plus excitant. Nous avons des fours à micro-ondes, des téléviseurs grand écran, des répondants téléphoniques et des vêtements dernier cri... sommes-nous plus heureux? Non... Le Prophète de Dieu a dit: "L'enrichissement ne s'acquiert pas par la possession d'une grande fortune. Le véritable enrichissement est celui de l'âme." (Sahih Boukhari).

À suivre...

TIZI-OUZOU

Gala grandiose de Zedek Mouloud à Boudjima

Le chanteur d'expression kabyle, Zedek Mouloud, a animé un grand gala artistique au niveau de la localité de Boudjima, à une vingtaine de kilomètres au nord de Tizi-Ouzou, dans le cadre du programme d'animation spécial Ramadhan.

Depuis le début des soirées organisées au niveau des établissements Saci par Hakim DJ events en collaboration avec *Berbère Télévision*, jamais une telle affluence n'a été enregistrée. Selon les organisateurs, plus de 5.000 tickets ont été vendus à l'occasion de cet événement artistique exceptionnel et les adeptes du chanteur ont afflué, malgré la distance, des quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou, notamment de Bouzeguène, Ouadhias, Iferrhounène, Beni-Douala et Larbaâ-Nath-Iraten. Prévu vendredi à 22h, le spectacle n'a débuté que vers 23h à cause d'une coupure d'électricité survenue juste au moment où les musiciens commençaient à prendre place. Une panne qui n'a pas dissuadé le large public qui a lancé un cri de joie immense lorsque les projecteurs se sont rallumés, annonçant le rétablissement du courant électrique.

Quelques minutes plus tard, Zedek Mouloud fait son apparition sous les applaudissements de l'innombrable foule composée de jeunes et moins jeunes qui ont tenu à être présents à



Boudjima pour écouter et admirer l'œuvre de ce artiste qui donne au verbe la place qu'il mérite dans ses chansons.

En guise de commencement, Zedek Mouloud interprète *D kech i d ahbib-iw* et enchaîne avec *Techebhedh a yanebdu*, avant d'exprimer sa vive joie et sa grande reconnaissance à tous ceux qui se sont déplacés pour assister à son concert.

Pour la jeunesse, Mouloud Zedek a dédié *A yuliw*, l'une de ses plus belles chansons d'amour qui date des années 1990, que l'assistance a chanté de bout en bout, avant d'interpréter *Di lehna*, *Am assa* et *Ougadhegh*. Une halte pour rendre hommage à l'une des figures emblématiques de la chanson kabyle, en l'occurrence Matoub

Lounès à travers sa chanson *Slaâvit a yabehri* que Zedek a chanté avec le public avant de revenir à son riche répertoire et interpréter d'autres titres comme *Zaylal azal qayli*, *Taqbaylit nni*, *Taqendourt nni* et *Lamer Bghigh* dans une ambiance de fête qui s'est prolongée au-delà de 2h du matin de samedi.

A tous ces fans qui ne cessaient de demander plus, l'auteur interprète chante encore *A yidh*, *Ur yi tadjja*, *Iyaw meqqar a nechdheh* et *A ledzair inou*. Il termine en promettant un nouvel album de 17 chansons qui traitent de différents thèmes qui sortira en début de l'année 2018.

GRAND PRIX EL HACHEMI-GUEROUABI À ANNABA

Abdelhak Mesaïd primé

Le chanteur amateur de la chanson chaâbie Abdelhak Mesaïd a décroché le Grand prix El Hachemi-Guerouabi à Annaba lors d'une soirée caractérisée par une palette de chansons algériennes dans les styles chaâbi et malouf en plus du folklore dans toutes ses couleurs et rythme de quoi ravir les plus exigeants.

Le second prix de la troisième édition du Grand prix El Hachemi-Guerouabi, organisée vendredi, est revenu à Fayçal Boukhentache de la wilaya de Tiaret, tandis que Tarek Djoudi d'Annaba s'est adjugé la troisième loge parmi 17 candidats à cette compétition visant la découverte, l'encouragement et l'accompagnement des jeunes talents et la promotion de ce genre musical authentique.

Les trois lauréats de ce concours artistique ont reçu des cadeaux d'encouragement d'une valeur allant de 150.000 DA à 250.000DA.

Les candidats classés entre la quatrième et la sixième place distingués pour le prix d'encouragement de l'in-

terprétation féminine, le prix du jury et le prix du public ont également reçu des présents d'encouragement.

La soirée de clôture de cette manifestation artistique a été marquée par un engouement particulier du public et des familles qui se sont habituées aux soirées ramadaniques artistiques et qui n'ont pas hésité à venir chaque soir encourager les jeunes candidats et découvrir des voix nouvelles capables de porter le flambeau de la chanson chaâbi.

Des stars de la chanson algérienne ont assisté à la soirée de clôture de cette manifestation à l'instar de Naïma Ababsa toute élégante dans une gandoura traditionnelle annabise et qui a interprété des chansons du répertoire national comme "*Lbarah Ken Fi Omri Achrine*" d'El Hachemi Guerouabi avant de gratifier les présents par un bouquet de chansons chaâbi.

De son côté, l'artiste Abdekader Chaâou a enchanté le public par un cocktail de chansons algériennes

entamé par un madih puis des chansons du défunt El Hachemi Guerouabi à l'instar de *Kahwa w Latay* avant d'interpréter ses chansons comme *Ya Laâdra wein malik* et *Jet chta w jet leriya*.

Cette soirée de clôture a été rafraîchie par des spectacles de danses folkloriques interprétées avec art et manière par la troupe Ballet Djawhara d'Alger alors que Hamdi Bennani a ébloui avec des récitals de Malouf.

La troisième édition du Grand prix El Hachemi Guerouabi a été organisée par l'association culturelle El Hachemi-Guerouabi en collaboration avec l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC) et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda). Ont pris part à cette compétition artistique organisée au théâtre régional Azeddine-Medjoubi du centre-ville d'Annaba 17 artistes amateurs des wilayas d'Annaba, Tizi-Ouzou, Alger et Tiaret.

MEILLEURE NOUVELLE FANTASTIQUE 2017

Lancement de la 4^e édition du concours

L'institut français d'Algérie lance la 4^e édition du concours de la meilleure nouvelle Fantastique, avec pour thématique : "À la recherche du patrimoine perdu". Pour participer, il suffit d'être Algérien résidant en Algérie et d'avoir plus de 18 ans, aucune inscription au préalable n'est nécessaire. Il y a cependant des conditions à respecter concernant la forme de la nouvelle que vous enverrez, avant le 15 juillet 2017, à cette adresse mail : prixdelanouvelle-fantastique2017@if-algerie.com La nouvelle doit être rédigée en français, ne doit pas dépasser 10 pages, la version imprimée du document ne doit pas être reliée.

Le titre de votre nouvelle doit être écrit en tête du récit. Le format des pages doit être en A4, imprimé en recto/verso sans dépasser 10 pages. La police de caractères imposée est Times New Roman de couleur noire et de taille 12pts. Espacez également avec une interligne simple et paginez le document.

Le contenu doit évidemment être inédit et original, chaque participant doit soumettre une seule nouvelle au jury. Celui-ci sera formé d'écrivains, d'éditeurs et de représentants de l'institut français et du sponsor de ce concours BNP Paribas. Le lauréat du concours se verra décerner le prix de la Meilleure nouvelle fantastique 2017 par le sponsor BNP Paribas. Mais un total de 10 nouvelles seront sélectionnées selon leur qualité et seront rendues publiques lors du Sila 2017. Leurs auteurs seront également invité(s) à participer à des ateliers d'écriture entre les mois de juillet et septembre en France ou en Algérie et ce, afin de leur permettre de rencontrer des professionnels de l'écriture et de l'édition.

FELICITATION



Bravo et félicitations à notre fille
AKKAK Imene
pour sa réussite à l'examen
de 6^{ème}.
En cette occasion, la famille
AKKAK la félicite et lui
souhaite une longue vie
jalonnée de succès et de santé.

FELICITATION



Bravo et félicitations à notre fille
AKKAK Maroua
pour sa réussite à l'examen
de 6^{ème}.
En cette occasion, la famille
AKKAK la félicite et lui
souhaite une longue vie
jalonnée de succès et de santé.

MIDI

AGENCE ALGERIENNE DE COMMUNICATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DAIRA DE N'GAOUS
COMMUNE DE SEFIANE

N° FISCAL: 098405245046621

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article N° 65 du Décret Au Décret Présidentiel N° 15-247 Au 16 Septembre 2015
Portant Réglementation Des Marchés Publics Et Des Délégations De Service Public Le président de
l'assemblée populaire communale de sefiiane, informe toute les entreprises ayant soumissionné a
l'Appel D'Offre Exigence De Capacités Minimales N° : 01/2017 de projet:

1- ENTRETIEN CC RELIANT CW35A -LABOUIHRA- LAAZAIZE - LAKOUADRIA
SUR 3,7 KM

lance au journaux : Midi Libre et أخر المساءة au date de :03/04/2017 et le bulletin officiel des

marchés de l'opérateur public

suivant proce verbal d'évaluation technique et financier des projets . les marches sont attribue
provisoire a les entrepreneurs en qualité de moins disant conformément les resulta :

INTITULE DU PROJET	NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT DU MARCHE/DA	DELAI D'EXECUTION	LA NOTE TECHNIQUE	Critères de choix
ENTRETIEN CC RELIANT CW35A -LABOUIHRA- LAAZAIZE - LAKOUADRIA SUR 3,7 KM	ETPH TIDJANI RABEH-BARIKA-	14.202.316.80	02 mois	34.50	Suivant le cahier des charges

Conformément à l'article 82 du Décret Au Décret Présidentiel N° 15-247 Au 16 Septembre 2015 Portant Réglementation Des Marchés Publics Et Des Délégations De Service Public ,les soumissionnaires contestant cette attribution respective peuvent introduire un recours au près de la commission des marchés publics dans un délais de 10 jours à compter de première parution de ce avis sur la presse national .

Midi Libre n° 3116 - Lundi 19 juin 2017 - Anep - 2510 4116

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions des articles 65et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public la direction des travaux publics de la Wilaya de Bordj Bou Arreridj NIF N° 408015000034098 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offre restreint publié dans les quotidiens EL SAWT EL AKHER le 14/05/2017et MIDI LIBRE le 13/05/2017, relatif à,

N°	Intitulé du Projet	Entreprise	NIF de L'entreprise	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de réalisation	Note offre technique	Classement
01	Construction et aménagement d'une trémie a l'intersection du RN 106 / RN05 -Boulevard Houari Boumediene (Centre ville de bordj Bou Arreridj). Achèvement des travaux d'aménagement de la trémie jusqu'au siège de la commune Boulevard Houari Boumediene .	SARL GOUDROUTE	000534056279510	30 008 468.00	(07) MOIS	67.71	Offre le moins disant parmi les offres techniques recevables.

-Les soumissionnaires intéressés , peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette avis , pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. et leur communiquer ces résultats par écrit.

-Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux , auprès de la commission des marchés de la wilaya.

-Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant

LIGUE DES CHAMPIONS : MISE AU VERT AU CTN POUR LES USMISTES

Le Zamalek en ligne de mire



Après avoir réalisé l'essentiel en championnat, en terminant sur le podium, l'USM Alger se focalise désormais sur un autre objectif, à savoir la Ligue des champions d'Afrique et le prochain match face au Zamalek d'Égypte, comptant pour la 4^e journée de la phase de poules de l'épreuve.

PAR MOURAD SALHI

Après avoir bénéficié de deux jours de repos bien mérités, les Rouge et Noir ont repris samedi soir le chemin des entraînements au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Le staff technique, à sa tête l'entraîneur belge Paul Put, a prévu une période de mise au vert à partir d'aujourd'hui au centre technique de Sidi-Moussa. Le premier responsable à la barre technique de cette formation phare de Soustara veut mettre les joueurs dans de parfaites conditions avant ce rendez-vous face aux Égyptiens de

Zamalek. Un rendez-vous à ne pas rater pour les coéquipiers de Rabie Meftah. Un lieu qui permettra aux gars de Soustara de rester concentrés sur leur sujet.

Ils effectueront deux séances d'entraînement dans ce centre. Ce qui va leur permettre, sans aucun doute, de s'adapter au gazon naturel, surtout que le match aura lieu au stade du 5-Juillet et non à Bologhine. Il est utile de signaler que la direction de l'USMA a émis le vœu de recevoir le représentant égyptien au stade Omar-Hamadi, mais elle a vu sa demande rejetée par la Confédération africaine de football (Caf), sous prétexte que cette enceinte n'est pas homologuée pour abriter les matchs de la Ligue des champions.

L'USM Alger, le seul représentant algérien dans cette compétition continentale, occupe la deuxième place au classement du groupe B avec 4 unités seulement en compagnie d'Ahly Tripoli de Libye, alors que la formation cairote occupe la première place avec 5 points. Lors de la précédente journée, l'USMA avait accroché le Zamalek à Alexandrie (1-1).

Pour éviter de compromettre ses chances, la formation algéroise n'a d'autre alternative que de l'emporter sur ses bases. Le rendez-vous entre l'USM Alger et l'Ahly d'Égypte aura lieu, rappelons-le, mercredi prochain au stade du 5-Juillet à partir de 22h.

De son côté, la délégation de Zamalek est arrivé hier à Alger en provenance de la capitale égyptienne le Caire. L'entraîneur du Zamalek, le Portugais Augusto Ignacio, se présentera cette fois-ci avec un effectif au grand complet. Le technicien égyptien aura l'embaras du choix pour composer son équipe type, vu que son effectif ne souffre ni de blessure ni de suspension, selon le directeur administratif du club Anouar Hamada.

Le Zamalek, qui a remporté au forceps son dernier match en championnat national jeudi dernier face à Aswan (1-0), en match comptant pour la 31^e journée de l'épreuve nationale, tentera de repartir avec le gain du match. Une réalisation signée Shikabala permet au Zamalek de consolider sa position à la troisième place du championnat local avec 60 points dans son escarcelle.

M.S.

TUNISIE

Chenihi et Belkhiter remportent la Coupe

Opposé aujourd'hui à l'US Ben Guerdane en finale de la Coupe de Tunisie 2017, le Club Africain a tenu son rang et l'a emporté (1-0) au stade de Radès, sous une chaleur caniculaire. Il s'agit

de la 12^e Coupe nationale de son histoire.

Le club de Bab Jedid n'avait plus remporté la Coupe de Tunisie de la saison 1999-2000 et met ainsi un terme à 17 ans de disette

dans cette épreuve. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'international tunisien Saber Khelifa dès la 2^e minute. Oublié par la défense de l'USBG, l'ancien joueur de Marseille a

trompé sans peine Seifeddine Charfi. Mokhtar Belkhiter et Ibrahim Chenihi étaient titularisés pour cette rencontre et décrochent donc la Coupe de Tunisie 2017.

MEETING DE KLDNO DE DÉCATHLON Larbi Bourada en tête

Le décathlonien algérien, Larbi Bourada, occupe la première position du meeting de Kladno (République tchèque), samedi à l'issue de la première journée des épreuves du challenge IAAF du décathlon.

A l'issue des cinq premières épreuves de la compétition, Bourada totalise 4.130 points, devant le Norvégien,

Martin Roe (4.053 pts) et l'ancien recordman d'Afrique, le Sud-Africain, Wilem Coertzen (3.930 pts).

L'Algérien, recordman d'Afrique de la spécialité (8.521 pts), a dominé cette première journée en occupant la première position du 100m avec un temps de 10.76 (915 pts), en saut en longueur (7m.26 /876 pts), en saut en

hauteur (2m05/822 pts) et au 400 m haies (48.47/886 pts). Il a terminé à la 8^e place au lancer du poids (12m.40/631 pts). Les épreuves de dimanche seront consacrées au 110 m haies, disc, saut à la perche, le javelot et le 1.500m.

Sans compétition depuis sa 5^e place aux Jeux Olympiques de Rio 2016,

LIGUE 1 MOBILIS Le RC Relizane saisira mardi le TAS pour espérer récupérer trois points

Le RC Relizane, relégué en Ligue 2 Mobilis de football au terme de la saison 2016-2017, déposera un recours au niveau du Tribunal arbitral du sport (TAS) pour espérer récupérer trois points que lui avait défalqués la Ligue de football professionnel (LFP) en début de saison pour non-paiement de salaires de ses anciens joueurs.

"Nous allons déposer un recours mardi au niveau du TAS pour faire valoir nos droits. Nous avons des preuves tangibles qu'il y avait des clubs qui n'ont pas payé leurs anciens joueurs sans être sanctionnés. Le verdict du TAS sera prononcé deux semaines après le dépôt du recours, nous sommes très confiants", a affirmé le président du RCR Mohamed Hamri lors d'un point de presse tenu vendredi soir au stade Zoughari-Tahar.

Le RCR, qui a terminé 14^e du championnat clôturé mercredi, synonyme de relégation, espère récupérer trois points et ainsi éviter le purgatoire.

Le Rapid a terminé à égalité de points avec l'USM El Harrach, qui ne doit son salut qu'à un meilleur goal-average à la fin de la phase aller.

La direction relizanaise est parvenue par la suite à s'acquitter de toutes ses dettes dans ce registre, mais sans que cela ne lui permette de récupérer les points retirés.

"Nous avons déjà introduit un recours auprès de la Fédération algérienne (FAF) mais notre espoir reste le TAS. Si nous ne serons pas rétablis dans nos droits, nous allons boycotter la compétition la saison prochaine d'autant que l'équipe ne mérite pas un tel sort", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le premier responsable du RCR n'a pas tari d'éloges sur l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz "qui a effectué un excellent travail tout au long de la saison et nous espérons le garder en vue du prochain exercice".

De son côté, le président de la LFP Mahfoud Kerbadj a indiqué vendredi que son instance prendra les "décisions qui s'imposent" si le recours du RC Relizane venait à aboutir.

Bourada aura l'occasion de réaliser les minima pour la participation aux Championnats du monde d'athlétisme de Londres 2017. Pour rappel, la meilleure performance de l'année du décathlon est détenue actuellement par le Canadien Damian Warner (8591 points), médaillé de bronze aux Jeux Olympiques 2016.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Être de nationalité Algérienne ;
- Être titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

PHYTOTHÉRAPIE

Remèdes de grand-mère pour soulager les hémorroïdes

Les hémorroïdes sont une affection bénigne, très répandue. Ils peuvent être internes ou externes et d'une grosseur variable selon les individus. Il existe plusieurs remèdes de grand-mère pour en venir à bout

Une bonne hygiène de vie

En complément d'un traitement par voies orale et locale, un régime sans épices sera conseillé. Il faut également éviter toute constipation, la station debout prolongée. C'est en général au printemps que les médecins constatent une augmentation du nombre de patients atteints d'hémorroïdes. Toutefois, on peut estimer que, pour un patient qui consulte, il y a dix personnes qui ne consultent pas, mais en souffrent quand même. Une personne sur cinq, interrogée sur le sujet, déclare avoir souffert de troubles hémorroïdaires dans l'année écoulée ! Quand on a des hémorroïdes, on a mal. On ne pense qu'à ça, en fait, mais pas question de raconter cela à la terre entière. Alors, on fait de l'automédication, on achète des pommades en pharmacie, on se soulage un peu mais on ne se soigne pas. Voici comment faire une automédication intelligente qui commence par un nettoyage du foie. Le traitement des hémorroïdes doit commencer par là.

Apaiser les hémorroïdes :

Matin et soir, et après chaque selle, pratiquez un bain de siège froid de décoction d'écorce de chêne séchée. Faites bouillir dans un litre d'eau pendant un quart d'heure 100 g d'écorce de chêne séchée puis laissez refroidir et fil-



trez avant utilisation. Réservez la décoction pour la toilette.

Pratiquez un bain de siège à la citronnelle pendant 20 minutes. Portez à ébullition 5 litres d'eau avec des feuilles sèches ou fraîches de citronnelle. Filtrez. Laissez refroidir. Après un bain de siège, séchez doucement avec une compresse. Si possible maintenez toute la nuit sur les hémorroïdes un cataplasme d'argile verte. Versez de l'argile verte bien sèche, en poudre ou en fragments dans un saladier, ajoutez de l'eau jusqu'à recouvrir l'argile. Remuez à peine car l'argile se dilue toute seule. Couvrez d'un linge propre puis laissez reposer plusieurs heures, le matin pour le soir par exemple. A l'aide d'une spatule en bois, mettez l'argile dans un linge en coton ou mieux une large feuille de chou (si la pâte est trop solide ajoutez un peu d'eau, si elle est trop liquide un peu d'argile, fermez soigneusement ce paquet qui aura une épaisseur d'un centimètre à deux, appliquez localement chaque soir au coucher.

En boisson :

Buvez des tisanes de marron d'Inde. Faites bouillir pendant 10 minutes un litre d'eau additionnée de 50 g d'écorce séchée et écrasée laissez infuser 5 minutes. Filtrez.

JARDINAGE

Élaguer et tailler arbres et arbustes

Maintenir la forme naturelle d'un arbre, le conserver en bonne santé, préserver la qualité du bois ou restreindre la taille des végétaux à croissance rapide. Les raisons qui peuvent motiver un élagage sont nombreuses...

Période idéale :

Pendant le repos de la croissance de l'arbre et hors période de gel : en hiver pour les espèces à feuillage caduc et au tout début du printemps avant la reprise de la croissance pour les espèces à feuillage persistant.

Attention :

Une mauvaise taille est souvent plus néfaste pour les végétaux que l'absence d'entretien. Nous vous invitons donc à suivre les conseils suivants avant de vous munir de votre sécateur.

Comment procéder ?

- Coupez les branches mal orientées qui poussent vers un mur ou vers le cœur de l'arbre, empêchant une bonne diffusion de la lumière. Si possible, rabattez le rameau à un joint au lieu de ne couper que l'extrémité.
- Coupez également les rameaux cassés, malades, morts ou qui se croisent le plus près possible de leur départ



sans abîmer le bourrelet de cicatrisation (renflement de la base de la branche) qui va recouvrir progressivement la plaie. Attention à ne pas blesser les branches voisines et le tronc.

L'élagage en période de végétation est appelé alternati-

vement taille en vert ou élagage de printemps. Elle se pratique lorsque l'arbre est en sève.

La formation du bourrelet cicatriciel démarre plus rapidement et l'arbre met en place immédiatement des barrières chimiques qui compartimentent le bois et le protègent des agressions extérieures telles que champignons, bactéries et insectes.

Elle a aussi pour effet de limiter l'apparition des gourmands sur des sujets vigoureux (merisiers, érables, etc.).

Pour les grosses branches :

Pratiquez une petite incision sous la branche à couper, coupez la branche en haut de cette incision puis coupez le chicot en suivant un angle identique mais opposé à celui formé par l'arête et le tronc. Cette section doit toujours être en biais, orientée vers le ciel pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie sur la plaie. Si vous remarquez des blessures, des déchirures sur le tronc ou une grosse branche, taillez avec une serpette. Protégez les cicatrices avec du mastic cicatrisant. Enfin, griffez superficiellement le sol sous l'arbre pour le décompacter après l'élagage.

Trucs et astuces

Entretien du cactus...



Sachez que le cactus déteste tout ce qui le prive de lumière, en particulier la poussière. Pour l'en débarrasser, utilisez un petit pinceau passez-le avec délicatesse entre les aiguilles.

...éviter le cochenille...



C'est un genre d'amas d'ouate ou de carapaces brunes squattant le cactus. Enlevez-les en nettoyant les parties infestées avec un coton tige imbibé d'alcool.

...arrosage...



Contrairement aux idées reçues, si les arrosages trop fréquents lui sont néfastes, un cactus a besoin d'eau. Surtout l'été, quand il est en plein soleil.

...rempotage



Tous les 3 ou 4 ans, un cactus a besoin d'être repoté dans un pot légèrement plus grand que l'ancien. Faites attention à ne pas enterrer les parties charnues et pensez à recouvrir la terre de petits cailloux.

Notre Soleil serait né avec un frère jumeau

Dans la Voie lactée, les étoiles binaires sont très nombreuses. Il existe même quelques systèmes triples et plus.

Pour comprendre l'origine de ces étoiles, les chercheurs s'aident de simulations numériques et établissent des statistiques à partir des observations des jeunes étoiles dans les nuages moléculaires.

Les observations menées notamment dans le nuage de Persée suggèrent que toutes les étoiles de masses similaires à celle du Soleil commencent leur vie en couple avant qu'une partie d'entre elles se séparent et que les autres se rapprochent.

C'est à la fin du XVIII^e siècle qu'ont été découvertes les premières étoiles doubles. Grâce aux travaux de William Herschel à qui l'on doit d'ailleurs le terme d'étoile binaire. Les deux termes ne sont pas synonymes pourtant, même si on les emploie souvent sans faire la différence.



Une étoile binaire est un vrai couple d'étoiles liées par la gravitation, alors qu'une étoile double peut très bien n'être qu'une association fortuite de deux étoiles sur la voûte céleste. Ainsi, l'un des cas les plus emblématiques est Alcor et Mizar, observé au XVII^e siècle par Giovanni Battista Riccioli, astronome et jésuite italien à l'origine de la nomenclature de la face visible de la Lune.

Depuis deux siècles donc, de nombreuses binaires ont été observées et même des systèmes multiples de sorte qu'il a été mis en évidence qu'environ deux tiers des étoiles de la Voie lactée sont en couple. Des amas ouverts d'étoiles ont aussi été découverts, ce qui a permis de comprendre qu'il s'agissait de jeunes étoiles nées en même temps par effondrement gravitationnel d'un nuage moléculaire pous-

siereux comme le Nuage d'Orion ou celui de Persée.

Un possible compagnon du Soleil nommé Némésis

Les astrophysiciens ont bien évidemment cherché à mieux comprendre la naissance des étoiles dans ces nuages et en particulier celle des étoiles binaires. Ce sont des questions complexes où interviennent la température, la densité

de la matière ainsi que la turbulence et les champs magnétiques qui règnent dans les nuages moléculaires. S'y ajoute le fait que certaines des étoiles qui naissent dans ces pouponnières sont massives et évoluent rapidement pour finir par exploser en supernova au bout de quelques millions d'années seulement. Les ondes de choc produites peuvent à leur tour provoquer l'effondrement gravitationnel d'autres régions de ces nuages qui n'étaient pas assez denses ou froides auparavant et ainsi enfanter des étoiles.

Les chercheurs pensent que ce fut le cas de notre Soleil et ils ont même une idée des caractéristiques de l'étoile qui lui a donné naissance, baptisée Coatlicue. Il est certain que notre étoile ait eu des sœurs et des frères qui se sont dispersés dans la Voie lactée par la suite, comme c'est toujours le cas avec des amas ouverts (par définition, les membres ne sont pas gravitationnellement liés).

Les gènes zombie se réveillent après la mort

Le 7 juin dernier, nous décrivions le projet controversé de l'entreprise Bioquark qui envisage de restaurer une activité neuronale chez des personnes en mort cérébrale. Cet essai clinique qui vise à ressusciter les morts utiliserait plusieurs techniques comme l'injection de cellules souches et la stimulation nerveuse. Or des chercheurs ont démontré l'existence d'une certaine vie génétique après la mort : chez le poisson et la souris, des centaines de gènes seraient actifs après la mort, même au bout de plusieurs jours. Ces travaux montrent que la machinerie cellulaire ne s'arrête pas brutalement après le décès, voire que certains gènes sont activés. Quand le cœur et le cerveau cessent de fonctionner, que la respiration et le système circulatoire s'arrêtent, l'individu est déclaré comme mort. Mais si le corps ne fonctionne plus, cela ne

signifie pas forcément que toute vie s'est arrêtée...

Pour cette recherche, l'équipe de chercheurs a étudié l'activité des gènes chez la souris et le poisson-zèbre. Résultats la plupart des gènes augmentent leur activité dans les premières 24 heures mais certains gènes sont toujours actifs au bout de quatre jours.

Des points communs génétiques entre la mort et le début de la vie

Beaucoup de ces gènes étaient bénéfiques dans l'urgence : ils stimulaient l'inflammation, le système immunitaire ou luttait contre le stress. Mais d'autres étaient plus surprenants : certains gènes servaient à la construction de l'embryon et ne s'exprimaient plus à la naissance, pour finalement ne se réveiller qu'après la



mort ! Les cellules de l'organisme, juste après la mort, seraient donc dans une situation proche de celles d'un embryon qui se développe rapidement. Ces tentatives désespérées pour réanimer un corps mort se rapprochent donc de la construction d'un nouvel organisme, même si le travail effectué par ces gènes ne peut pas ramener l'organisme à la vie.

Mais tous ces gènes qui se réveillent ne sont pas forcément bénéfiques : certains favorisent la croissance de cancers, ce qui peut avoir des implications pour les greffes d'organes issus de cadavres. En effet, des études ont montré que les personnes qui reçoivent un greffon ont plus de risque de développer un cancer.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

SCOTCHGARD

Inventeur : Patsy Sherman Date : 1956 Lieu : États-Unis

Une jeune chercheuse de chez 3-M, Patsy Sherman, travaille sur des composés fluorés. Elle fait tomber par accident un peu de solution fluorée sur une de ses tennis. Impossible d'enlever la tâche quel que soit le solvant utilisé. L'idée lui vient d'un polymère fluoré qui aurait la capacité de repousser l'huile et l'eau des tissus: ce sera le Scotchgard.



BONE COLLECTOR



20h55



Criminologue, auteur d'ouvrages qui font autorité, Lincoln Rhyme a été grièvement blessé au cours d'une enquête : devenu tétraplégique, il n'attend plus qu'une chose, la mort. La police de New York fait pourtant appel à lui pour élucider une série de meurtres particulièrement barbares. Il se laisse convaincre et fait alors équipe avec Amelia Donaghy, la jeune policière qui a découvert le premier cadavre.

BIG GAME



20h55

8

En Finlande, Oskari, 13 ans, accompagne son père et ses amis chasseurs pour accomplir un rite initiatique essentiel : il doit passer une nuit seul en pleine forêt, muni d'un arc et de quelques réserves, en ne comptant que sur lui-même. Cette épreuve fera de lui un homme au petit matin. Tout bascule quand Air Force One, en vol au-dessus des lieux, est abattu par un missile. William Alan Moore, le Président, survivant, se réfugie dans la forêt, poursuivi par plusieurs hommes.

MEURTRES AU PARADIS
UN HOMME À LA MER

20h55

2

C'est l'heure des évaluations au poste de police d'Honoré. L'inspecteur approuve la fiche sans défaut de son agent Dwayne. Celle de P.-J. reste à faire, et tous se retrouvent à la buvette de Catherine. Humphrey lit, seul à sa table, une photo de Mariha lui servant de marque-page. Alors qu'il rentre chez lui, il croise Sophie Boyd. Cette femme est morte d'inquiétude : son compagnon Tom Lewis ne répond pas à ses appels, il n'est pas au rendez-vous et son bateau est parti. Le lendemain, après une nuit de tempête, le corps de Tom est retrouvé sur le voilier, le crâne ensanglanté...

MUSIQUES EN FÊTE



20h55

3

Pour cette septième édition depuis le Théâtre antique d'Orange, Cyril Féraud et Alain Duault mettent toutes les musiques à l'honneur : opéra, opérette, comédie musicale, chants traditionnels et chanson française. Ils reçoivent des artistes internationaux et de jeunes talents. Avec, entre autres invités, les ténors Kévin Amiel et Jean-François Borrás, Jane Birkin, les barytons Nicolas Cavallier, Seng-Hyoung Ko et Alexandre Duhamel, les sopranos Julie Fuchs, Chloé Chaume et Julie Cherrier, les mezzo-sopranos Aude Extrémo et Beatrice Uria Monzon... Et aussi, le Bagad de Lann-Bihoué, le ballet folklorique La Capouliero, le Chœur de l'Opéra de Parme, La Maîtrise de l'Opéra Grand Avignon, l'Orchestre national de Montpellier.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MULHOLLAND DRIVE



20h55



Une nuit à Mulholland Drive, sur les hauteurs de Beverly Hills, la passagère d'une limousine échappe à des tueurs grâce à un accident. Amnésique, elle se réfugie dans un appartement inoccupé jusqu'à l'arrivée de Betty Elms, une aspirante comédienne fascinée par le rêve hollywoodien. Celle-ci décide d'héberger cette femme désespérée qui prétend s'appeler Rita tout en aidant à retrouver peu à peu des bribes de son passé.

VOO RIRE FESTIVAL 2014



20h55

4

Tête d'affiche de l'édition 2014 du festival de Liège, Gad Elmaleh a profité de l'accueil chaleureux du public local pour présenter son spectacle « Sans tambour ». Les festivaliers ont également apprécié les prestations des autres humoristes, comme le spectacle « On ne peut pas rire de tout » de Patrick Timsit. Le Voo Rire est aussi l'occasion de redécouvrir d'autres talents, comme Sofia Syko, Chevallier et Laspalès, Laura Laune ou encore Navell Madani.

L'AMOUR EST
DANS LE PRÉ

20h55

M

Quatorze agriculteurs célibataires font une nouvelle fois confiance à l'émission pour tenter de trouver l'élu(e) de leur cœur. Ils ont entre 27 et 60 ans et désirent, plus que tout, trouver le grand amour. Eleveurs de Saint-Bernard ou de vaches, pêcheurs, céréaliers ou viticulteurs, les trois femmes et onze hommes, passionnés par leurs métiers, cherchent aujourd'hui la personne qui fera de leur vie un conte de fée. La diffusion de leurs portraits en janvier dernier a suscité des milliers de lettres, mails, cadeaux et petites attentions, des quatre coins de la France et de l'étranger. Après des semaines d'attente, de stress et d'interrogations, le moment est enfin venu d'ouvrir ces courriers.

ESPRITS CRIMINELS
PENSÉES INTERDITES

20h55

TF1

Emily Prentiss réintègre l'équipe afin de prêter main forte à ses anciens collègues en l'absence de Hotch. Tous se rendent en Floride, où le corps d'une femme a été retrouvé dans un baril encastré dans du ciment. Le médecin légiste leur apprend que la victime, une mère célibataire, était encore vivante quand elle a été immergée dans le ciment. C'est alors qu'un autre corps, également celui d'une maman en solo, est mis au jour. Puis une troisième femme est enlevée et retrouvée morte 18 heures plus tard. Prentiss et les autres sont confrontés à un tueur et série, et il leur faut agir vite avant qu'il ne fasse une nouvelle victime...

BEYONCÉ

À NOUVEAU MAMAN : LA SUPERSTAR A ACCOUCHE DE SES JUMEAUX

Carnet rose pour la chanteuse américaine et son mari Jay Z. La famille Carter compte officiellement deux nouveaux membres.

Beyoncé a donné naissance à ses jumeaux après une grossesse placée sous le signe du bonheur et de l'épanouissement. La chanteuse américaine de 35

ans a accouché plus tôt dans la semaine à Los Angeles mais c'est dans la nuit de samedi à dimanche 18 juin que l'annonce a été faite par la presse américaine.

"Ils sont absolument ravis et ont commencé à partager la nouvelle avec leurs familles et leurs amis", a indiqué un proche du couple au magazine People.



JUSTIN BIEBER

DÉVOILE SON NOUVEAU SURPRENANT TATOUAGE, ET CE QU'IL SYMBOLISE

Encore un ! Quand certaines stars usent de tous les artifices pour tenter de ne pas vieillir, Justin Bieber au contraire se réjouit du poids des années. Sur les réseaux sociaux, le chanteur canadien a dévoilé une photo de son nouveau surprenant tatouage. Il s'est fait tatouer "Meilleur à 70 ans", sur la cuisse gauche. En légende du cliché, qu'il a partagé avec ses 88 millions d'abonnés, il a expliqué la signification du dessin, qui vient compléter sa déjà très grande collection.



SYLVESTER STALLONE

EN DEUIL : LE RÉALISATEUR DE ROCKY EST MORT !

La carrière de Stallone avait décollé grâce à ce film culte, il y a plus de 40 ans... Hollywood vient de perdre un de ses plus appréciés réalisateurs. John Avildsen, à qui l'on doit quelques classiques du 7^e art comme *Rocky* et *Karaté Kid*, est mort à l'âge de 81 ans des suites d'un cancer du pancréas. Parmi les hommages, il y a celui de Sylvester Stallone qui, tout jeune, avait proposé à Avildsen de mettre en images le scénario de *Rocky*, film culte auréolé de trois Oscars.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h25
Dohr	12h49
Asr	16h41
Maghreb	20h14
Icha	21h58

MILITANTS SAHRAOIS DU GROUPE GDEIM IZIK À RABAT

UN RAPPORT ÉTABLIT L'INIQUITÉ DU PROCÈS

Un rapport d'observations de la défense sur le procès des militants sahraouis du groupe Gdeim Izik devant la cour d'appel de Rabat établit l'iniquité du procès et l'absence de crédibilité scientifique et juridique des charges retenues contre les accusés.

Le procès en appel, repris début juin, a été reporté jeudi au 11 juillet prochain. Il s'agit du cinquième report du procès des 24 militants sahraouis qui ont été arrêtés, torturés et condamnés à de lourdes peines sur la base d'aveux signés sous la torture en raison de leur participation au camp de protestation sahraoui de Gdeim Izik en 2010.

Le rapport de 74 pages, rédigé par Me Ingrid Metton et Me Olfa Ouled, dont l'APS a obtenu une copie, fait ressortir que "l'ensemble des éléments de preuve présentés pour démontrer la culpabilité des accusés font cruellement défaut et n'ont aucune crédibilité scientifique et/ou juridique".

Selon l'acte d'accusation, les prisonniers politiques sahraouis sont poursuivis pour des "faits de violence commis sur des agents des forces publiques, entraînant la mort avec intention de la donner, association de malfaiteurs dans le but de commettre un crime et profanation de cadavre".

Le rapport souligne que "les procès-verbaux, obtenus sous la torture, preuve centrale du procès militaire et de la procédure devant la Cour d'appel, sont inopérants", rappelant que le tribunal militaire s'était dessaisi de l'affaire par manque de preuves. Contrairement à la campagne publique qui a été menée dans les médias, "le jugement du tribunal militaire n'a (...) pas été cassé suite au changement législatif excluant la compétence du tribunal militaire, mais bien en raison du défaut de motivations de la décision qui découle de l'inexistence de preuves à l'encontre des accusés", explique le document qui devra être envoyé au président français Emmanuel Macron, au ministère des Affaires étrangères, aux ambas-



sades, aux institutions internationales et aux ONG.

Absence de preuves et tentative de requalification du dossier

Pour la défense des militants sahraouis, l'état du dossier devant la cour d'appel est "exactement similaire à celui devant le tribunal militaire", rappelant que la cour de cassation a déjà sanctionné l'absence de preuves et d'identification des victimes par décision du 27 juillet 2016.

Cependant, face à cette "carence manifeste", le document met en relief la crainte de la défense de voir le procès requalifié afin de résoudre cette difficulté.

"Cette tentative de requalification est tout simplement grave et constituerait, si elle était prononcée, une atteinte inacceptable au procès équitable et aux droits de la défense", affirme le rapport, expliquant que l'acte d'accusation, rédigé par le juge d'instruction près le tribunal militaire, "joue un rôle déterminant dans les poursuites pénales". A compter de sa signification, la

personne mise en cause est officiellement avisée par écrit de la base juridique et factuelle des reproches formulés contre elle.

Pour la défense, l'unique objectif de cette requalification est de "présenter les 24 militants de l'autodétermination, dont 21 sont aujourd'hui emprisonnés depuis 7 ans, comme des terroristes ou les foyers d'un état de guerre soutenue par des forces obscures et, à en croire la presse, un État étranger...".

Même avec la présentation de nouveaux éléments de preuve qui ne sont pas crédibles, poursuit la défense, "il est impossible de déterminer les causes de la mort et l'absence de toute analyse scientifique des pièces à conviction".

Le rapport fait état également, selon les témoignages de détenus recueillis par leurs avocats, "d'au moins six de ces détenus ont été violés par une matraque et se sont fait uriner dessus au cours de leur garde à vue", ajoutant que "la plupart ont été maintenus pendant plusieurs jours menottés, les yeux bandés, privés de sommeil et de nourriture".

AU LARGE DE L'ITALIE 14 MIGRANTS ALGÉRIENS PORTÉS DISPARUS

Quatorze migrants algériens sont portés disparus depuis avant-hier, samedi, au large de la Sardaigne, sud de l'Italie.

En effet, suite à l'interception d'un premier bateau de migrants algériens, les gardes-côtes italiens ont été informés de la disparition d'une autre barque avec pas moins de 14 personnes, ayant quitté la côte algérienne, probablement depuis Annaba, avant-hier à 4h du matin, pour rejoindre le sud de l'Italie, rapporte le site italien *cagliaripad.it*.

Les gardes-côtes italiens ont, selon le même site, suspendu les recherches hier à 20h30 en raison de conditions météorologiques difficiles.

PUBLICITÉ

v-view

VISIONNEZ VOS PROGRAMMES PRÉFÉRÉS OÙ QUE VOUS SOYEZ

⏏ ⏪ ⏩ ⏸ ⏹ ⏺ ⏻ ⏼ ⏽ ⏾ ⏿ ⏺ ⏻ ⏼ ⏽ ⏾ ⏿ ⏺ ⏻ ⏼ ⏽ ⏾ ⏿ ⏺ ⏻ ⏼ ⏽ ⏾ ⏿



Téléchargez l'application web mobile

SOUSCRIPTION GRATUITE
DURANT LE MOIS DE RAMADHAN



www.mobilis.dz

mobilis